



---

## CARACTÉRISATION ET ÉVALUATION DES PAYSAGES de la MRC de COATICOOK

---

Version finale



Chantal Prud'Homme

ARCHITECTE PAYSAGISTE

EN COLLABORATION AVEC

plania

DÉCEMBRE 2009  
305-P014998-300-00

305-P014998-300-00

### REGISTRE DES RÉVISIONS ET DES ÉMISSIONS

No de révision	Date	Description de la modification et/ou de la révision
00	2009-12-17	Rapport final
0B	2009-12-02	Rapport final pour commentaires
0A	2009-10-28	Rapport préliminaire pour commentaires

## TABLE DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION .....	1
1.1	CONTEXTE DE L'ÉTUDE.....	1
1.2	MANDAT DE L'ÉTUDE.....	1
1.3	TERRITOIRE D'ÉTUDE.....	1
1.4	MÉTHODOLOGIE .....	1
2.	ANALYSE PAYSAGÈRE .....	6
2.1	LE PAYSAGE DE LA MRC DE COATICOOK.....	6
2.1	UNITÉS DE PAYSAGE .....	8
2.2	ANALYSE PAYSAGÈRE.....	15
2.3	DIAGNOSTIC ET ÉVALUATION DES UNITÉS DE PAYSAGE .....	21
3.	ZONES SENSIBLES ET ENJEUX DE PAYSAGE.....	25
3.1	ZONES SENSIBLES .....	25
3.2	ENJEUX DE PAYSAGE .....	25
4.	RECOMMANDATIONS .....	29
4.1	LES GRANDES ORIENTATIONS PROPOSÉES.....	29
4.2	LES OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE.....	30
4.3	LES RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES .....	31
5.	Conclusion .....	37
	Bibliographie .....	38
	ANNEXES .....	I
	ANNEXE 1 : Lexique des formes de terrain .....	II
	ANNEXE 2 : Fiche de cadrage .....	III
	ANNEXE 3 : La capacité d'absorption visuelle (CAV) comme outil d'intégration d'usages sur des pentes boiséesIV	

---

## 1. INTRODUCTION

---

### 1.1 CONTEXTE DE L'ÉTUDE

La qualité des paysages préoccupe des groupes comme Paysages estriens, de plus en plus de citoyens, divers intervenants régionaux et des élus. Les professionnels des administrations municipales et régionales sont interpellés pour encadrer des interventions qui ont une influence sur la qualité des paysages. Mais ils s'avèrent peu outillés pour comprendre les qualités du paysage, pour sensibiliser les élus et promoteurs face à de nouveaux projets qui peuvent altérer la qualité des paysages et pour développer de nouveaux outils, règlements ou projets permettant de prendre en compte le paysage. La cohérence entre qualité du paysage et développement, avec les outils de planification, plan d'urbanisme et schéma d'aménagement et de développement, reste à faire.

Le paysage ne se limite pas aux caractéristiques visibles d'un territoire. Il doit plutôt s'élargir afin d'englober l'interaction entre l'activité humaine et le territoire. Pour ce faire, il est essentiel d'avoir les outils nécessaires afin de mieux connaître les éléments paysagers de son territoire. C'est pourquoi Paysages estriens a mis en place un projet pilote de caractérisation et d'évaluation des paysages dans une MRC de la région de l'Estrie, la MRC de Coaticook.

La MRC de Coaticook est connue pour la beauté de ses paysages faits de collines et de vallons. Reconnu comme bassin laitier du Québec, son paysage est marqué par l'agriculture. Elle compte des villages de charme comme Saint-Venant-de-Paquette et une ville dynamique comme Coaticook. La maîtrise de ses paysages agricoles, agroforestiers et forestiers, mais aussi villageois et urbains fait partie de ses défis.

### 1.2 MANDAT DE L'ÉTUDE

Paysages estriens a confié le mandat à la firme Chantal Prud'Homme, architecte paysagiste de réaliser une étude paysagère de caractérisation et d'évaluation des paysages de la MRC de Coaticook en juin 2009. Afin de mener à bien ce mandat, la firme s'est adjoint la collaboration de Plania. Les objectifs du projet visent notamment à :

Identifier et évaluer la qualité des paysages de la MRC de Coaticook ;

Permettre aux gestionnaires de prendre en considération les paysages dans la mise en place de projets ;

Doter les intervenants d'un outil de gestion en matière d'aménagement du territoire pouvant s'intégrer à la révision de leur schéma d'aménagement.

### 1.3 TERRITOIRE D'ÉTUDE

L'étude couvre tout le territoire de la MRC de Coaticook, soit une superficie de 1291,45 km<sup>2</sup>. La MRC regroupe douze municipalités qui sont toutes à caractère rural.

Elle est située au centre sud de la région administrative de l'Estrie et est délimitée à l'est par la MRC de Memphrémagog, au nord par les MRC de Sherbrooke et Haut-Saint-François et à l'ouest et au sud par la frontière américaine avec les états américains du New Hampshire et du Vermont.

### 1.4 MÉTHODOLOGIE

L'approche paysagère propose une approche sensible et plurielle du territoire, ancrée sur les différentes valeurs qui le composent. L'analyse paysagère fait ressortir l'agencement des paysages, les zones où émerge une forte valeur paysagère et définit des principes et critères d'intervention permettant de mettre en valeur les qualités paysagères de ce territoire. Un comité technique composé de deux représentants de Paysages estriens et de deux représentants de la MRC de Coaticook a suivi chaque étape et validé le contenu de l'étude.

L'étude paysagère se compose de quatre grandes étapes :

- Analyse paysagère;
- Diagnostic et évaluation des unités de paysage;
- Identification des zones sensibles et des enjeux de paysage;
- Recommandations.

## ÉTAPE 1 : ANALYSE PAYSAGÈRE

L'analyse paysagère se décline en quatre temps soit, la revue de la documentation, le découpage des unités, la caractérisation des paysages et l'analyse et synthèse.

### Revue de la documentation

Lors de l'analyse paysagère, une revue des documents pertinents remis par la MRC de Coaticook traitant de la connaissance et de la description du territoire à l'étude a été réalisée. Les documents consultés comprenaient entre autres : Schéma d'aménagement révisé et les cartes afférentes, occupation du sol, inventaire des patrimoines, portrait forestier, territoires ou secteurs d'intérêt ayant une reconnaissance ou un statut particulier (au niveau écologique, patrimonial). La MRC a remis au consultant les supports cartographiques géoréférencés nécessaires sur plate-forme ARCGIS, de même que les cartes annexées au schéma d'aménagement révisé.

Cette étude a également tenu compte des résultats de la tournée des MRC collectés par Paysages estriens pour connaître leur patrimoine régional, de même que de documents régionaux présentant une connaissance de la région et des orientations particulières, dont le Plan de développement de l'offre touristique 2007-2011 de la MRC de Coaticook et le Plan stratégique pour le territoire de la MRC de Coaticook. Ont aussi été consultés les Circuits photo découverte de la région de Coaticook.

### Découpage des unités de paysage

Les unités de paysage correspondent « à une échelle donnée, à une portion d'un territoire présentant des caractéristiques paysagères homogènes découlant de la perception et de l'organisation des caractères suivant : morphologie, relief, hydrographie, nature des dépôts, occupation du sol, organisation des vues... ». Les unités de paysage correspondent à une échelle de cohérence pertinente en relation avec la planification du territoire.

La délimitation des unités de paysage reprend le découpage proposé par le Cadre Écologique de Référence (CER), réalisé par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP). Le ministère a fourni le découpage des niveaux de perception correspondant aux régions naturelles, aux ensembles physiographiques et aux districts écologiques. Le niveau de perception des ensembles topographiques n'était pas disponible pour le territoire de la MRC de Coaticook. Ces niveaux découpent le territoire en échelles de perception qui s'emboîtent du plus large au particulier. En annexe, figure le lexique descriptif des différentes formes de terrain considéré par le MDDEP.

Le niveau de perception du district écologique a été utilisé comme référence pour la délimitation des unités de paysage. Un toponyme a été attribué à chaque unité de paysage. La première partie du toponyme reflète la forme de terrain selon la dénomination du MDDEP alors que la seconde partie établit le lien avec un élément physiographique important de l'unité. Certains toponymes ont été révisés avec le comité afin de mieux correspondre à des éléments connus situés sur le territoire de la MRC.



## ÉTAPE 2 – DIAGNOSTIC ET ÉVALUATION DES UNITÉS DE PAYSAGE

Cette étape se réalise en deux temps soit, l'évaluation des unités de paysage et la production d'une carte.

### Évaluation des unités de paysage

Pour chaque unité de paysage, un diagnostic avec évaluation de l'unité sur la base d'un jugement d'expert a été réalisé.

Les équipes techniques, les CCU et les CCA des municipalités et de la MRC sont confrontés à juger de l'intégration d'infrastructures ou de projets résidentiels, commerciaux ou industriels pouvant affecter la qualité des paysages. C'est pourquoi la présente évaluation qualifie chaque unité de paysage selon trois valeurs :

- la diversité soit, le caractère de variété, d'hétérogénéité ou d'homogénéité des composantes naturelles et bâties et de leur agencement. Une faible diversité qualifie un paysage homogène alors qu'une forte diversité précise qu'il s'agit d'un paysage aux composantes variées, voire hétérogènes.
- le caractère identitaire selon la cohérence des composantes dominantes et secondaires à structurer une identité propre et facilement identifiable ;
- la capacité d'absorption selon la capacité de l'unité de paysage à intégrer de nouveaux éléments ou des modifications en raison de la configuration du relief et de la présence de végétation sans dégradation de sa qualité visuelle. Une forte capacité d'absorption sous-entend une forte capacité des composantes du paysage à l'insertion de nouveaux éléments, facilitée par des conditions favorables comme la présence d'un relief découpé, de forêt ou d'arbres, sous réserve de l'application de certaines conditions.

L'évaluation découle de l'inventaire effectué à partir du réseau routier. Une évaluation qualitative (fort, moyen, faible) est accordée à chaque unité de paysage pour chaque valeur.

### Production d'une carte

La carte 2, Regroupement et évaluation des unités de paysage, permet de visualiser la répartition des valeurs de l'évaluation accordée aux unités de paysage.

## ÉTAPE 3 - IDENTIFICATION DES ZONES SENSIBLES ET DES ENJEUX DE PAYSAGE

Les zones paysagères sensibles correspondent à des zones de forte valeur paysagère. Il s'agit de zones d'intérêt régional où l'agencement particulier des composantes naturelles ou bâties crée un paysage unique ou typique qui contribue à l'identité de la MRC de Coaticook.

Également, cette étape précise les principaux enjeux de paysage en regard des zones sensibles.

Dans le cadre de cette étape, un atelier de travail avec des intervenants du milieu (aménagistes, urbanistes, inspecteurs municipaux, élus) a eu lieu afin de valider la lecture du paysage, favoriser l'adhésion d'intervenants à la démarche et de bonifier la lecture du paysage de leur compréhension sensible du lieu.



## ÉTAPE 4 - RECOMMANDATIONS

### Élaboration d'orientations, d'objectifs, de principes et de dispositions

Des enjeux découlent la définition de grandes orientations permettant de relever le défi de la qualité paysagère à l'échelle de la MRC de Coaticook. Des outils sont proposés afin de traduire les orientations visées dans la gestion quotidienne de la MRC. Des objectifs de qualité paysagère visent à assurer la protection et la mise en valeur des qualités des différentes unités de paysage.

De manière à créer des paysages cohérents pouvant être soutenus par des principes et dispositions conséquents, ces objectifs prennent en compte les objectifs poursuivis par la MRC de Coaticook à l'égard du développement récréo-touristique, de la protection de l'environnement, de la protection et de la mise en valeur du patrimoine sur leur territoire.

Pour chaque objectif, une série de recommandations spécifiques énoncent les principes, dispositions et mesures touchant les territoires d'intérêt paysager. Ils précisent divers aspects, comme le lotissement, le tracé des voies de circulation ou la distribution du bâti de manière à créer des paysages de qualité. Certaines dispositions abordent l'aménagement de l'espace public. Ces principes et dispositions pourront être intégrés dans les divers outils de planification et de réglementation municipaux et régionaux. Une rencontre avec le comité de suivi a permis de valider l'ensemble des recommandations énoncées.

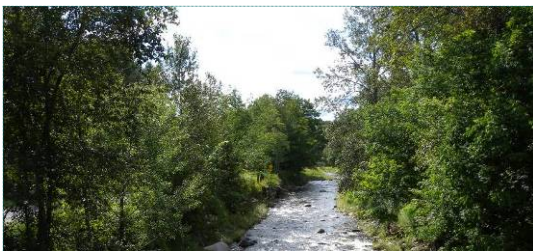


## 2. ANALYSE PAYSAGÈRE

### 2.1 LE PAYSAGE DE LA MRC DE COATICOOK



Paysage agricole



Rivière à méandres



Paysage agroforestier



Lac entouré de monts

Les différents niveaux de perception du CER permettent de faire une lecture rapide du paysage de la région. Sur le territoire de la MRC se trouvent deux régions naturelles (> 10 00 km<sup>2</sup>) soit, le plateau d'Estrie-Beauce dans la partie nord ouest et les montagnes Blanches dans la partie sud-est. Le plateau d'Estrie-Beauce se divise en deux ensembles physiographiques (1 000 km<sup>2</sup>), le bas plateau appalachien dans les pointes nord et nord ouest de la MRC et le haut plateau appalachien dans la partie centrale, occupée par la vallée principale de la rivière Coaticook et quelques vallées secondaires. La portion de la région naturelle des montagnes Blanches, incluse sur le territoire de la MRC, chevauche un seul ensemble physiographiques, celui des hautes collines du Mont Gosford.

Ces données permettent de comprendre la structure paysagère de la MRC. Une limite claire s'établit entre les paysages des parties nord-ouest et sud-est. La partie nord-ouest est découpée par des vallées et rivières à méandres et occupée par un paysage agricole. La large vallée de la rivière Coaticook traverse la MRC du sud au nord. Les quelques vallées secondaires et les lignes de crêtes qui les bordent dégagent des vues impressionnantes sur le territoire. Le couvert boisé et forestier est morcelé par le paysage agricole. Il occupe des fonds de vallée en relation avec les divers cours d'eau du plateau d'Estrie-Beauce.

La partie sud-est est constituée d'une série de basses collines, des monts Hereford (850m), Barnston (736m) et Pinnacle (675m) et de lacs, et est agencée en un paysage agroforestier. Le couvert boisé et forestier se révèle plus uniforme et dense dans le secteur des montagnes Blanches.

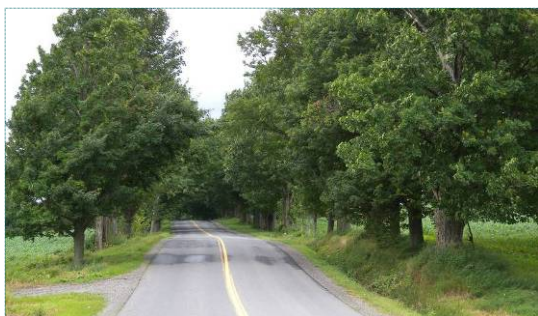
#### EN RÉSUMÉ

Les caractères biophysique qui marquent le paysage de la MRC sont :

- Une structure de vallée et de monts;
- Une végétation située dans des creux en relation avec les rivières et les lacs, et sur les versants et les crêtes des vallées et des monts.



Vallée



Tunnels d'arbres marquant le caractère anglo-saxon



Saint-Malo : Milieu de vie sur des hauteurs



Martinville : Milieu de vie dans un creux de vallée

Même si les ambiances paysagères sont diverses, celle qui prime est celle d'une campagne panoramique. Cette ambiance paysagère se révèle très affirmée au centre dans la vallée de la rivière Coaticook et s'atténue dans les pourtours du bas plateau appalachien.

Le caractère anglo-saxon, propre à la MRC de Coaticook et à l'Estrie, se traduit dans un découpage cadastral typique, le canton, dans l'importance du patrimoine bâti associé aux différentes confessions religieuses, dans l'importance des lisières boisées le long des chemins ou des champs et dans la présence de bâtiments en briques.

#### EN RÉSUMÉ

Les éléments qui marquent l'ensemble du paysage de la MRC sont :

- Une ambiance paysagère de campagne panoramique affirmée;
- Un caractère anglo-saxon lisible.

Des paysages de vallées et de monts se dégagent deux types de milieu de vie, les milieux de vie dans des creux de vallée et sur des hauteurs.

Les milieux de vie dans des creux sont constitués des hameaux, villages et ville de : Waterville, Compton, Dixville, Stanhope, Moe's River, Martinville, Huntingville, Milby, Barnston, Way's Mills, Saint-Venant-de-Paquette, East Hereford, Baldwin et Coaticook. Ils sont tous situés en fond de vallée à proximité de cours d'eau. Ces lieux offrent peu de perspective visuelle sur l'extérieur. Par contre, ils sont souvent visibles à partir de points de vue d'intérêt.

Les hameaux et villages de : Sainte-Edwidge-de-Clifton, Saint-Malo, Saint-Herménégilde et Kingscroft sont situés sur des hauteurs. Ils surplombent des vallées et offrent des vues imprenables sur le paysage de la région.

#### EN RÉSUMÉ

Deux types d'implantation offrent des perceptions différentes du paysage de la MRC :

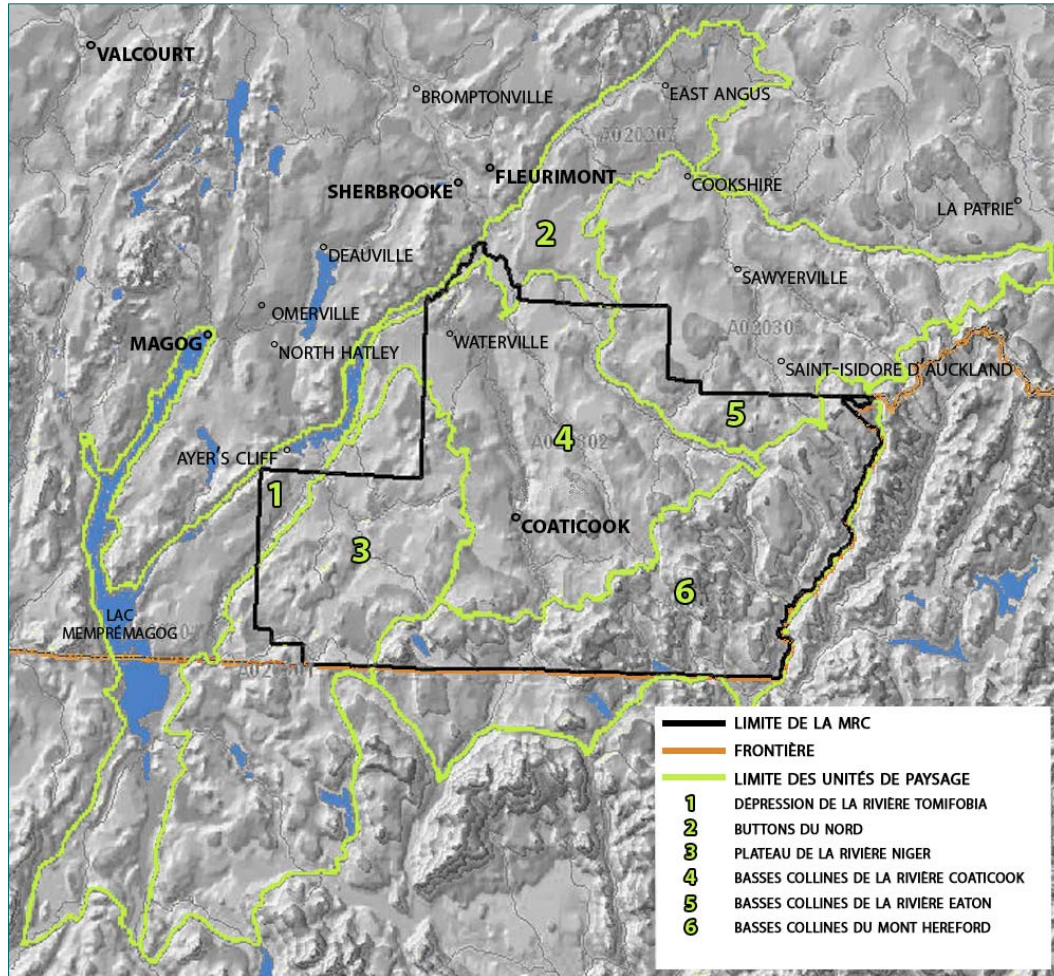
- Les milieux de vie dans des creux;
- Les milieux de vie sur des hauteurs.



## 2.1 UNITÉS DE PAYSAGE

Le découpage des unités de paysage est basé sur le CER (cadre écologique de référence) du MDDEP.

Le niveau de perception utilisé correspond au district écologique, tel qu'illustré sur la carte ci-dessous. Le CER découpe le territoire en 6 unités distinctes. Toutes les unités de paysage débordent des limites administratives de la MRC de Coaticook. Particulièrement, la MRC de Coaticook ne comprend qu'une petite partie des unités 1,2 et 5.



Carte des unités de paysage

## FICHES D'UNITÉ DE PAYSAGE

Les fiches suivantes des unités de paysage résument la caractérisation et l'évaluation de chaque unité.

## Unité de paysage no 1 : Dépression de la rivière Tomifobia

### Caractérisation de l'unité

#### Niveau de perception

Région naturelle : Plateau Estrie-Beauce

Ensemble physiographique : Bas plateau appalachien

#### Description

##### Caractères biophysiques

Dépression comprenant des buttes et des fonds de vallée.

Présence de la rivière Tomifobia en méandres et de nombreux ruisseaux.

Forêt dominante feuillue parsemée de conifères.

##### Occupation du sol

Agriculture avec forte présence de fermes laitières et succession de champs et de parcelles boisées. Dans cette unité, aucun village ne fait partie de la MRC.

#### Ambiance paysagère

Une faible partie de l'unité se trouve sur le territoire de la MRC. Ce paysage agricole est dominé par l'autoroute 55 et la rivière Tomifobia. Malgré la forte présence de l'autoroute, une ambiance de paysage naturel à caractère champêtre se dégage des lieux.

#### Perceptions

Champ visuel de l'autoroute séquencé par les boisés et présentant des percées visuelles vers les silos et les monts éloignés qui agrémentent le parcours. Barrière physique due à l'autoroute.

La rivière Tomifobia demeure peu visible, mais perceptible grâce à la frange boisée riveraine.

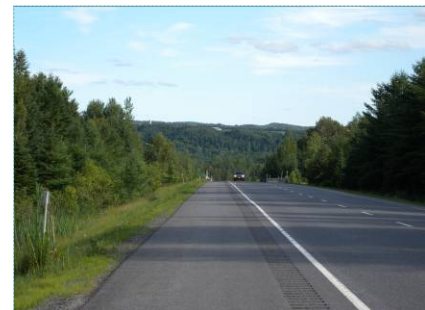
#### Valorisations

Territoire d'intérêt écologique le long de la rivière Tomifobia et ses rives comprenant des marécages et milieux humides. À proximité se trouve le Sentier Nature Tomifobia, une ancienne emprise ferroviaire aménagée en piste cyclable et piétonne.

Peu patrimoine religieux : un cimetière le long du chemin.



Crête boisée en bordure de l'autoroute 55



Vue de l'autoroute 55



Vue des fermes et silos de l'autoroute 55

## Évaluation de l'unité

#### Diversité : Faible

L'unité est relativement homogène due à l'agencement répétitif des composantes naturelles et bâties.

#### Caractère identitaire : Faible

Malgré la parenté avec le paysage typique de la MRC, la rupture créée par l'autoroute, la faible partie de l'unité en cause de même que son appartenance à une unité orientée vers lac Memphrémagog ne favorisent pas le développement du caractère identitaire de l'unité.

#### Capacité d'absorption : Moyenne

Les vallons boisés facilitent l'intégration de nouveaux éléments. Toutefois, les ouvertures visuelles à partir de l'autoroute sont sensibles à de nouvelles intégrations.

## Unité de paysage no 2 : Boutons du nord

### Caractérisation de l'unité

#### Niveau de perception

Région naturelle : Plateau Estrie-Beauce

Ensemble physiographique : Bas plateau appalachien

#### Description

##### Caractères biophysiques

Buttons comprenant des vallons.

Présence de la rivière Ascot en méandres et de nombreux ruisseaux.

##### Occupation du sol

Fermes, quelques commerces, résidences le long de la route 143.

Fermes et hameaux de Huntingville et Milby en bordure de la route 147.

Forêt mélangée avec forte proportion de pins blancs.

#### Ambiance paysagère

Dans la petite partie de l'unité qui fait partie de la MRC, il s'agit d'une frange agricole d'ambiance champêtre encore bien préservée, ponctuée de hameaux à caractère traditionnel, mais en rupture avec le caractère commercial de la route 147 dans Sherbrooke/Lennoxville.

Le marché et une ferme accessible au public créent une ambiance agrotouristique qui renforce cette porte d'entrée à la MRC de Coaticook.

#### Perceptions

Paysage ouvert par les champs à l'intersection des routes 143 et 147.

L'important couvert boisé le long de la route crée une fermeture visuelle. Les percées visuelles ponctuelles offrent des points de vue d'intérêt sur le paysage (église, pont couvert, grange et rivière).

#### Valorisations

Patrimoines religieux associés aux hameaux (églises et cimetières) dont l'église d'Huntingville est la plus cotée de l'Estrie, patrimoine agricole (fermes et granges) et industriel (scierie) et d'éléments d'intérêt touristique (pont couvert) aux abords de la route 147.

Route 147 : chemin des Cantons, axe touristique patrimonial.



Entrée à la MRC de Coaticook



Vue sur l'église de Milby de la route 147.



Résidence en bordure de route

## Évaluation de l'unité

### Diversité : Faible

La petitesse et le caractère ponctuel des hameaux et des éléments de patrimoine ne diversifient pas suffisamment l'unité en comparaison de l'occupation relativement homogène agricole.

### Caractère identitaire : Moyen

L'intersection des routes 143 et 147 conserve un caractère intègre concordant avec l'image agricole de la MRC qui n'est pas encore gaspillée par l'invasion commerciale. Les deux hameaux et les éléments de patrimoine contribuent à la qualité de l'unité.

### Capacité d'absorption : Faible

L'ouverture visuelle due aux champs en culture et le relief plat annulent la capacité d'intégration de nouveaux éléments à l'intersection des routes 143 et 147. Ailleurs, des boisés peu importants peuvent faciliter de nouvelles insertions.



## Unité de paysage no 3 : Plateau de la rivière Niger

### Caractérisation de l'unité

#### Niveau de perception

Région naturelle : Plateau Estrie-Beauce

Ensemble physiographique : Haut plateau appalachien

#### Description

##### Caractères biophysiques

Plateau comportant quelques buttes, des coteaux et des dépressions. Présence des rivières Niger et Tomifobia.

##### Occupation du sol

Résidences, fermes (laitière, porcine et maraîchère) et quelques lieux de villégiature (golf), dispersés le long de la route. Municipalités de Barnston-Ouest et Stanstead-Est et hameaux de Way's Mills, Barnston et Kingscroft associés à la route 141.

Forêt à dominante feuillue parsemée de conifères.

##### Ambiance paysagère

Ce paysage agricole plus morcelé recèle de hameaux à l'ambiance d'autrefois où le temps semble suspendu. Les hameaux de Way's Mills et Barnston, établis dans des creux au bord d'un cours d'eau, sont modestes, traditionnels et pittoresques.

##### Perceptions

Porte d'entrée au Québec en provenance des États-Unis. Les successions de champs, franges boisées, panoramas, hameaux et sommets éloignés diversifient, dynamisent le parcours et bonifient l'expérience du visiteur. Toutefois, le champ visuel de l'autoroute est fermé par des boisés. Les sommets éloignés en arrière-plan marquent le paysage et créent un point d'intérêt remarquable.

Le manque d'entretien ponctuel des bâtiments donne une impression de dévitalisation et d'abandon. Le manque d'entretien du pavage de l'autoroute et le faible caractère de la halte routière créent une entrée sans éclat au pays. Malheureusement, la halte routière accessible par l'autoroute 55 ne présente aucun lien avec le paysage environnant et ne joue aucun rôle de fenêtre sur la MRC. Forte présence des pylônes d'une ligne hydro-électrique.

##### Valorisations

Patrimoines religieux associés aux hameaux (églises et cimetières) et agricoles (grange ronde).

Territoire d'intérêt faunique (cerf de Virginie).

Routes 141 et 143, chemin des Cantons, axe touristique patrimonial.



Ambiance du passé avec les deux églises de Way's Mills



Bâtiment de ferme en bordure de route



Vue des sommets éloignés à l'arrière de la frange boisée.

## Évaluation de l'unité

### Diversité : Moyenne

Malgré un agencement relativement homogène et répétitif des composantes naturelles et bâties, l'abondance des points de vue et la forte ramification du réseau routier diversifient l'unité.

### Caractère identitaire : Fort

Le caractère plus traditionnel des fermes, le caractère patrimonial des hameaux et leur intégrité et les vues éloignées sur les sommets représentent un autre visage typique de la MRC.

### Capacité d'absorption : Moyenne

La diversité des points de vue créée par le relief, l'ouverture des champs et le réseau routier ramifié réduit les possibilités d'intégration de nouveaux éléments sur les hauteurs et dans les espaces ouverts. En contrepartie, le relief et les masses boisées facilitent les nouvelles insertions dans les contrebas et les hameaux fortement arborisés.

## Unité de paysage no 4 : Basses collines de la rivière Coaticook

### Caractérisation de l'unité

#### Niveau de perception

**Région naturelle :** Plateau Estrie-Beauce

**Ensemble physiographique :** Haut plateau appalachien

#### Description

##### Caractères biophysiques

Basses collines comprenant des coteaux et des vallons. Présence des rivières Coaticook et Moe en méandre, de nombreux ruisseaux et du lac Lindsay. Forêt à dominante feuillue parsemée de conifères et entrecoupée.

##### Occupation du sol

Agriculture avec forte présence de fermes laitières et secteur agro-touristique le long de la route 147. Succession de champs, de parcelles boisées, de résidences, de fermes et de quelques commerces liés aux entrées de villes et villages. Ville de Coaticook, villages de Waterville, Compton, Sainte-Edwidge et hameau de Moe's River.

#### Ambiance paysagère

Les vallons agricoles prospères et l'ambiance de campagne panoramique créent un paysage iconographique de la région avec ses fermes laitières, ses silos et ses vaches qui paissent dans les champs.

#### Perceptions

Le relief de vallons dégage de nombreux panoramas où les vues convergent vers la ville de Coaticook et les creux boisés des rivières. De part et d'autre de la vallée, le champ visuel s'ouvre d'un côté grâce aux champs et se ferme par une frange boisée de l'autre, à plusieurs endroits, le long du parcours. La grande ouverture du paysage favorise la perception des antennes installées sur les crêtes et des lignes de transport d'énergie. La voie ferrée quoique perceptible s'intègre bien dans la composition paysagère. L'entreposage extérieur des fermes et des commerces et l'affichage commercial ne déparent pas trop le paysage rural, villageois et urbain.

#### Valorisations

Patrimoines religieux associés aux hameaux (églises et cimetières), agricoles (fermes, granges et granges rondes) et éléments d'intérêt touristique (parc de la gorge de Coaticook, pont couvert, passerelle suspendue) aux abords des routes 141 et 147.

Territoire d'intérêt faunique (rat musqué).

Routes 147 et 141, chemin des Cantons, axe touristique patrimonial.

### Évaluation de l'unité

#### Diversité : Moyenne

La ville de Coaticook, les villages de Waterville et de Compton et le hameau de Moe's River diversifient l'unité par leur caractère et leur échelle, en comparaison d'une occupation agricole relativement homogène par des fermes laitières. Les fermes d'élevage sur la frange est de l'unité ajoutent à la diversité de l'unité.

#### Caractère identitaire : Fort

Les fermes laitières avec leurs silos et les vaches au champ, la ville de Coaticook, les villages et hameaux encore intègres, conjugués à une organisation paysagère de campagne panoramique créent un caractère identitaire fort.

#### Capacité d'absorption : Faible

Les grands champs et la configuration de vallée ouverte donnent de larges vues sur les versants et sur les crêtes, ce qui les rend sensibles à de nouvelles insertions. Malgré les vues convergentes sur le fond de vallée, les masses boisées facilitent l'intégration de nouveaux éléments. Les versants et crêtes très visibles autour du lac Lindsay sont également très sensibles aux nouvelles insertions.



Ferme laitière



Panorama sur succession de champs



Passerelle suspendue; témoin du passage de la rivière Coaticook



## Unité de paysage no 5 : Basses collines de la rivière Eaton

### Caractérisation de l'unité

#### Niveau de perception

Région naturelle : Plateau Estrie-Beauce

Ensemble physiographique : Bas plateau appalachien

#### Description

##### Caractères biophysiques

Basses collines présentant des coteaux et des vallons.

Présence des rivières Clifton et aux Saumons en méandres et de nombreux ruisseaux. Forêt avec dominante de feuillus et présence de conifères sur les affleurements rocheux.

##### Occupation du sol

Agroforesterie avec quelques secteurs d'agriculture et résidences et fermes (élevage bovin et porcin) implantés de façon dispersée le long de la route. Hameau de Martinville.

##### Ambiance paysagère

Dans la portion d'unité faisant partie de la MRC, les petites fermes à l'ancienne, les pâturages et les fermes porcines, entrecoupées par de grands boisés, s'amalgament en un paysage agroforestier d'ambiance champêtre sur fond de campagne éloignée et dévitalisée.

##### Perceptions

Sur le haut des boutons, l'ouverture du champ visuel offre des vues et des panoramas intéressants sur les sommets éloignés. Hameau de Martinville situé près de la rivière, en fond de vallée.

Présence d'entreposage de balles enrobées dans les champs et d'antenne sur versants éloignés (hors unité). Traversée sur les hauteurs par une ligne à 450 kV.

##### Valorisations

Patrimoines religieux associés aux hameaux (église et cimetière) et éléments d'intérêt touristique (parcs) aux abords de la route 251.

Territoire d'intérêt faunique (cerf de Virginie).



Vues des sommets éloignés



Bâtiment de ferme



Vue du village de Martinville

## Évaluation de l'unité

#### Diversité : Faible

L'unité est relativement homogène par l'agencement répétitif des composantes naturelles et bâties.

#### Caractère identitaire : Faible

Les hameaux modestes, mais surtout l'aspect dévitalisé de l'ensemble intégré dans un paysage fermé en alternance par des boisés lui donne un faible caractère identitaire.

#### Capacité d'absorption : Moyenne

L'ouverture visuelle créée par les champs réduit la capacité d'intégration de nouveaux éléments sur les hauteurs, mais est contrebalancée par le relief de boutons et l'importance des masses boisées.

## Unité de paysage no 6 : Basses collines du mont Hereford

### Caractérisation de l'unité

#### Niveau de perception

Région naturelle : Montagnes blanches

Ensemble physiographique : Hautes collines du Mont-Gosford

#### Description

##### Caractères biophysiques

Basses collines présentant quelques moyennes collines, hautes collines et fonds de vallée. Présence des rivières Hall, Malvina, Clifton et Tomifobia (sur la limite ouest de l'unité) en méandres, de nombreux ruisseaux et des lacs Lyster, petit lac Baldwin et Wallace. Forêt de conifères accompagnée de feuillus et de plantations de sapin de Noël. L'unité s'étend au-delà de la frontière avec le New-Hampshire à l'est et le Vermont au sud.

##### Occupation du sol

Agroforesterie. Résidences et fermes d'élevage dispersées le long de la route. Hameaux et villages de Saint-Malo, Saint-Venant de Paquette, Dixville, Saint-Herménégilde, East Hereford, Hereford, Baldwin et Stanhope.

##### Ambiance paysagère

Ce paysage agroforestier dominé par le mont Hereford et marqué par la culture de conifères tend à se refermer de plus en plus. Le chemin du Gore et la route 253 traversent les vallons comme des rubans déposés de bas en haut des collines et permettent de découvrir le territoire. Les villages pittoresques de Saint-Venant de Paquette, d'East Hereford, de Dixville et de Baldwin joliment confinés au bas de collines contrastent avec le village en hauteur de Saint-Malo.

##### Perceptions

Porte d'entrée au Québec en provenance des États-Unis. Le relief de collines dégage de nombreuses vues et panoramas sur le paysage. Les vues sur les sommets éloignés constituent l'attrait majeur des routes nord-sud. Boisés et plantations ferment le champ visuel des routes est-ouest. La vue des lacs y constitue un événement rare dans la MRC. L'entreposage de balles enrobées, les antennes sur quelques versants, de la compétition visuelle d'antenne avec le clocher d'église, le manque d'intégration de certains bâtiments industriels, la ligne à 450 kV et une gravière altèrent sporadiquement l'unité.

##### Valorisations

Patrimoines religieux associés aux hameaux (église et cimetière), agricoles (granges), industriels (moulin et barrage) et éléments d'intérêt touristique (sentier, musée et galerie d'art) aux abords des routes 253 et 141. Territoires d'intérêt faunique.

### Évaluation de l'unité

#### Diversité : Faible

Malgré l'énergie du relief et la présence de deux lacs, l'agencement de petits champs, de plantations, de forêt, de hameaux et villages demeure relativement homogène.

#### Caractère identitaire : Moyen

Les hameaux bien préservés et la qualité de la forêt sont confrontés à la fermeture graduelle des espaces ouverts par les plantations de sapins de Noël qui altèrent la découverte et l'appréciation du paysage.

#### Capacité d'absorption : Forte

Le découpage du relief et du réseau routier, de même que l'importance du couvert forestier favorise l'intégration de nouveaux éléments sauf sur les versants très visibles autour des lacs Lyster, Baldwin et Wallace et de certains versants très exposés comme ceux du mont Hereford.



Ferme et crête boisée



Culture de sapin de Noël



Village de Saint-Venant-de-Paquette

## 2.2 ANALYSE PAYSAGÈRE

L'analyse paysagère met en évidence les forces en présence pour ensuite poser un diagnostic, faire une évaluation, puis dégager les enjeux du paysage afin de cibler les orientations.

Trois grandes catégories de composantes du paysage retiennent l'attention et ont été cartographiées : les éléments structurants du paysage, les lieux à forte valeur paysagère et les points noirs.

Malgré le fait que l'inventaire a été fait à partir de routes choisies, il est pertinent de mentionner que la forte ramification du réseau routier permet une importante pénétration des usagers sur le territoire, favorise la découverte des paysages et rend les paysages très visibles sous des angles de vue variés. C'est pourquoi l'analyse tient compte en complément d'éléments inventoriés par la MRC.



Vallée principale de la rivière Coaticook



Lac Wallace et ses lieux de villégiature



Lac Lyster et ses versants boisés



Monts

### ÉLÉMENTS STRUCTURANTS DU PAYSAGE

Les éléments structurants désignent des éléments naturels et géomorphologiques qui forment les grands traits du paysage. Leur mise en évidence permet de décoder et de comprendre la composition du paysage. Trois éléments structurants qualifient le paysage à l'étude soit : la vallée principale, les lacs et les monts.

#### Vallée principale

Traversant la MRC du nord au sud, la vallée de la rivière Coaticook est sans contredit un élément fort du paysage. La vallée, occupée par de nombreuses exploitations agricoles qui entretiennent de grands espaces ouverts, offrent des vues impressionnantes sur le territoire. La vallée se compose de la rivière Coaticook et de deux versants définis par deux lignes de crête affirmées.

#### Lacs

Les lacs, grâce à leur grande étendue d'eau, dégagent de larges bassins visuels et des vues vers les versants boisés. Dans une MRC dominée par plusieurs rivières et ruisseaux, la présence des lacs, même de petite taille, représente un événement distinctif. Dans le territoire, nous retrouvons quatre lacs (Lyster, Wallace, Lindsay et Petit Baldwin) auxquels sont associés des lieux de villégiature. Aujourd'hui, ils sont remplacés par des résidences permanentes et de nouveaux développements domiciliaires sont pressentis.

#### Monts

En tant que structures émergentes, les monts marquent le paysage. Il s'agit de trois monts principaux (Hereford, Pinacle et Barnston). Ils sont tous situés au sud du territoire dans l'unité 6 (Basses collines du Mont Hereford).



## LIEUX À FORTE VALEUR PAYSAGÈRE

Les lieux à forte valeur paysagère correspondent à des zones ou des éléments ponctuels qui rehaussent l'expérience du lieu et qui contribuent à la qualité paysagère. Dans cette catégorie se retrouvent les points de vue d'intérêt, les granges d'intérêt patrimonial, les ponts couverts, les hameaux, villages et centre-ville de caractère, le parc de la Gorge de Coaticook, le corridor de la rivière Tomifobia et le parc Harold F. Baldwin.

### Points de vue d'intérêt

Les points de vue d'intérêt représentent des lieux de découverte du paysage, mis en évidence par son caractère panoramique.

Les points de vue analysés tiennent compte de ceux identifiés dans la base cartographique de la MRC. Les points de vue situés le long des parcours d'inventaire ont été validés. Même s'ils peuvent représenter un intérêt à un certain égard, deux points de vue ont été retranchés car ils constituaient une vue locale.

À partir des parcours sélectionnés, sept (7) points de vue ont été ajoutés. Les points de vue répertoriés par la MRC et localisés hors du parcours d'inventaire ont tous été conservés.

Le territoire compte trente (30) points de vue d'intérêt, concentrés de part et d'autre de la vallée de la rivière Coaticook et sur les points hauts de l'unité 6. Leur concentration, principalement dans la moitié sud de la MRC, témoigne du caractère panoramique de ces paysages. Les points de vue favorisent une découverte et une compréhension du territoire.

### Granges d'intérêt patrimonial

Les granges d'intérêt patrimonial représentent des éléments marquants de l'identité agricole de la région de Coaticook. Les données sur les granges ont été extraites intégralement de la base cartographique de la MRC. Parmi les nombreuses granges d'intérêt patrimonial, quatre granges rondes représentent un intérêt particulier et distinct.

Quoique les granges soient généralement éparées sur le territoire, elles se concentrent au centre de la MRC, de part et d'autre de la vallée de la rivière Coaticook, dans les unités de paysage 3 et 4.



Point de vue d'intérêt



Grange d'intérêt patrimonial



Pont couvert



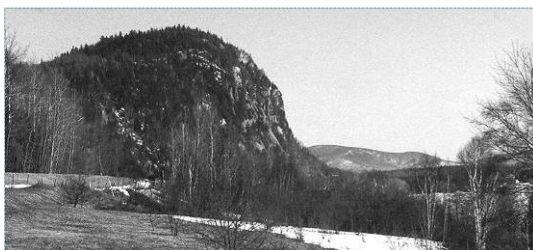
Way's Mills, un hameau de caractère



Passerelle du parc de la gorge de Coaticook



Corridor de la rivière Tomifobia vu de l'autoroute 55



Falaise du mont Pinnacle

### Ponts couverts

Outre l'intérêt patrimonial de l'ouvrage, au niveau du paysage, le pont couvert signale la présence d'une rivière en relation avec la route.

Quatre (4) ponts couverts sont dénombrés sur le territoire d'étude : deux (2) aux abords de la rivière Coaticook, un (1) le long de la rivière Massawippi et un (1) près de la rivière Moe. Ces ponts couverts tracent une ligne du nord au sud au centre de la MRC.

### Hameaux, villages et centre-ville de caractère

Le charme des lieux, la typicité, la présence de patrimoine bâti d'intérêt et de milieux de vie distinctifs créent des lieux de caractère. Neuf (9) villages et hameaux se distinguent comme hameaux de caractère soit, Milby, Way's Mills, Barnston, Compton, Moe's River, St-Venant-de-Paquette, Ste-Edwidge-de-Clifton, Waterville, Dixville. Le centre-ville patrimonial de Coaticook retient l'attention pour l'intérêt et la composition de ses bâtiments patrimoniaux.

### Parc de la Gorge de Coaticook

En plus d'être un élément marquant du paysage par l'impressionnant dénivelé créé par la gorge et la fabuleuse passerelle qui l'enjambe, le parc de la Gorge de Coaticook constitue un important lieu d'attrait touristique. Sa situation géographique à l'entrée de la ville de Coaticook lui confère une grande visibilité.

### Corridor de la rivière Tomifobia

Les qualités paysagères du corridor de la rivière Tomifobia résident dans la présence d'une rivière bordée par des milieux humides et de nombreux marécages. L'ancienne emprise du chemin de fer, aménagée en corridor cyclable, rend accessible les abords de la rivière.

### Parc Harold F. Baldwin

La falaise du mont Pinnacle s'avère un élément marquant et distinctif en bordure du lac Lyster. Elle abrite une aire de nidification du faucon pèlerin. Cette falaise est un élément visible du paysage qui marque l'imaginaire collectif. Le parc Harold F. Baldwin assure l'accès à un réseau de sentiers.

## POINTS NOIRS

Les points noirs désignent des zones qui perturbent la qualité du paysage de manière localisée. On y retrouve les gravières et sablières, les antennes et tours de retransmission, les zones commerciales mal intégrées, les parcs industriels, les lignes hydroélectriques, les zones d'entreposage diffuses, les fermes à caractère industriel et le chemin de fer. Afin qu'ils n'altèrent pas la qualité des paysages, les points noirs nécessitent une intégration particulière.



Gravières et sablières



Antennes



Zone commerciale mal intégrée



Parc industriel et ligne hydroélectrique

### Gravières et sablières

Le territoire compte trente-neuf (39) gravières et sablières généralement situées à proximité de routes principales et secondaires ou en bordure de cours d'eau. Leur situation aux abords des routes les rend plus visibles. La gravière localisée sur le bord de la route près d'East Hereford altère sporadiquement le paysage.

### Antennes et tours de retransmission

Le territoire compte vingt (20) antennes et tours de retransmission qui se révèlent pour l'instant assez bien intégrées, sauf quelques cas particuliers. Par contre, leur multiplication et/ou l'accroissement de leur taille pourraient venir affecter la qualité paysagère du territoire.

### Zones commerciales mal intégrées

Le long des parcours d'inventaire, trois (3) zones commerciales mal intégrées ont été observées sur la 147 aux entrées nord et sud de la ville de Coaticook, de même que sur la route 143, au nord de Waterville.

### Parcs industriels

Le territoire compte quatre (4) parcs industriels. Deux d'entre eux se situent du côté ouest de la vallée de la rivière Coaticook à l'entrée nord et sud de la ville de Coaticook. Tandis que les deux autres se trouvent en bordure de la rivière Coaticook non loin du village de Waterville.

### Lignes hydroélectriques

On dénombre quatre (4) lignes hydroélectriques. Deux lignes principales, une aux limites ouest et une plus à l'est, traversent la MRC du nord au sud. Deux lignes secondaires ont une trajectoire ouest-est et approvisionnent le centre de la vallée. Les lignes hydroélectriques sont perceptibles mais n'entravent pas, pour l'instant, l'appréciation du paysage de manière significative.





Zone d'entreposage diffuse



Ferme à caractère industriel



Ensemble industriel de transbordement lié au chemin de fer

### Zones d'entreposage diffuses

Les nouvelles techniques d'entreposage du foin, avec l'enrobage de plastique blanc, altèrent de façon ponctuelle les paysages de la MRC. Les zones d'entreposage diffuses attirent l'attention et constituent des points noirs principalement lorsqu'elles sont situées à proximité de la route.

### Fermes à caractère industriel

Quelques fermes à caractère industriel se trouvent sur le territoire de façon éparse. Ces fermes sont souvent implantées sans respect des orientations d'origine et modifient de façon substantielle la perception du paysage.

### Chemin de fer

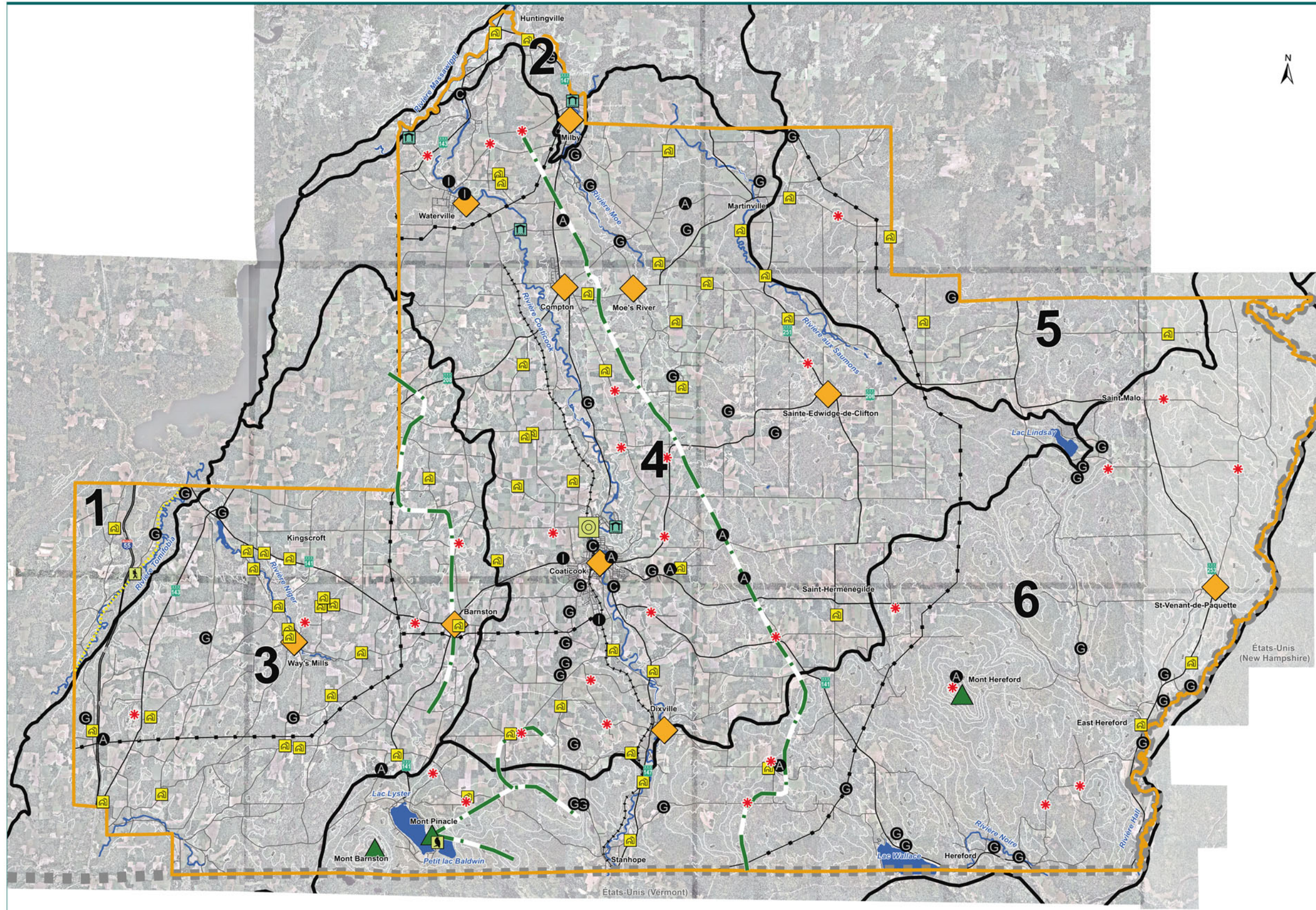
Généralement l'implantation d'un réseau de chemin de fer laisse une cicatrice dans le paysage. Par contre, il n'en est pas ainsi dans le paysage à l'étude. La ligne de chemin de fer se révèle bien intégrée et sa présence souligne les traits marquants du paysage. Tout au plus, certains ensembles industriels de transbordement liés à la voie ferrée déparent quelques endroits.

## CARTE D'ANALYSE PAYSAGÈRE

Les éléments structurants du paysage, les lieux à forte valeur paysagère et les points noirs ont été cartographiés et se retrouve sur la carte d'analyse paysagère en format 11X17 po. à la page suivante. La carte originale en format A0 est également disponible en pochette du présent rapport.



## ANALYSE PAYSAGÈRE



- 500 — Courbe topographique maîtresse
  - Réseau routier
  - Voie ferrée
  - ■ ■ ■ Frontière
  - ▭ Limite de la MRC Coaticook
- UNITÉ DE PAYSAGE**
- 1 Dépression de la Rivière Tomifobia
  - 2 Buttes du nord
  - 3 Plateau de la rivière Niger
  - 4 Basses collines de la rivière Coaticook
  - 5 Basses collines de la rivière Eaton
  - 6 Basses collines du mont Hereford
- ÉLÉMENT STRUCTURANT DU PAYSAGE**
- ▲ Mont
  - Lac
  - Vallée de la rivière Coaticook
  - Ligne de crête
  - Rivière
- LIEU À FORTE VALEUR PAYSAGÈRE**
- \* Point de vue d'intérêt
  - ◆ Hameau, village et centre-ville de caractère
  - ▭ Grange d'intérêt patrimonial
  - ▭ Pont couvert
  - ▭ Parc de la Gorge de Coaticook
  - ▭ Corridor de la rivière Tomifobia
  - ▭ Parc Harold F. Baldwin
- POINT NOIR**
- I Parc industriel
  - A Antenne et tour de transmission
  - G Gravière et sablière
  - C Zone commerciale mal intégrée
  - Ligne hydroélectrique

17 DÉCEMBRE 2009  
ÉCHELLE 0 1 2 3 Km

Sources:  
Base de données territoriales du Québec (BDTQ)  
Photocartothèque québécoise  
Ministère des ressources naturelles  
Gouvernement du Québec, 1998  
MDDEP (pour le découpage et les limites des unités de paysage)  
Projection: MTM, fuseau 7, NAD 83

FORMAT ORIGINAL: A0  
305-P014998-301-AM-0101-00

# CARACTÉRISATION ET ÉVALUATION DES PAYSAGES DE LA MRC DE COATICOOK



## 2.3 DIAGNOSTIC ET ÉVALUATION DES UNITÉS DE PAYSAGE

L'évaluation des unités de paysages se base sur trois critères : la diversité paysagère, le caractère identitaire et la capacité d'absorption. Une carte de format 11X17 po. fait état du diagnostic et de l'évaluation des paysages.

### DIVERSITÉ PAYSAGÈRE

La diversité paysagère se définit comme «caractère de variété, d'hétérogénéité ou d'homogénéité des composantes naturelles et bâties et de leur agencement».

Le paysage de la MRC de Coaticook se révèle en général assez homogène. En effet, quatre unités sur six sont jugées de faible diversité et deux unités de diversité moyenne. Aucune unité de paysage n'est jugée de forte diversité. Le mode d'agencement répétitif des espaces ouverts des champs et fermés par les bosquets ou les forêts et l'occupation relativement homogène agricole ou agroforestière combinée à une échelle de hameaux contribuent à la faible diversité des unités qui ceignent la MRC.

Divers facteurs contribuent à diversifier le paysage de la vallée de la rivière Coaticook et du plateau de la rivière Niger :

- L'abondance des points de vue créés par l'ouverture visuelle de la vallée de la rivière Coaticook;
- la forte ramification du réseau routier;
- la diversité de l'occupation agricole par des fermes laitières et des fermes d'élevage;
- la diversité d'échelle et de caractère avec la présence de la ville de Coaticook, du village de Compton et de hameaux comme Moe's River.

#### EN RÉSUMÉ

##### ▲ Forte

Aucune unité de paysage

##### ▲ Moyenne

3. Plateau de la rivière Niger
4. Basses collines de la rivière Coaticook

##### ▲ Faible

1. Dépression de la rivière Tomifobia
2. Buttons du nord
5. Basses collines de la rivière Eaton
6. Basses collines du mont Hereford

## CARACTÈRE IDENTITAIRE

Le caractère identitaire se définit comme : « la cohérence des composantes dominantes et secondaires à structurer une identité propre et facilement identifiable».

Deux unités de paysage qualifient chaque classe de valeur. Quatre unités sur six possèdent un caractère identitaire jugé fort ou moyen. Les basses collines de la rivière Coaticook et le plateau de la rivière Niger expriment les deux visages distinctifs des paysages du centre de la MRC, c'est-à-dire pour la vallée de la rivière Coaticook, un paysage façonné par une agriculture dynamique et prospère et pour le plateau de la rivière Niger, un paysage entretenu par une agriculture plus conservatrice. Malgré la taille importante de certaines fermes et la présence de complexes agricoles plus industriels, le paysage conserve un caractère relativement intègre de campagne panoramique. Jusqu'à maintenant, les paysages de la MRC ne souffrent pas encore de l'invasion de commerces à l'affichage incohérent, d'industries déstructurantes, de développement domiciliaire mal intégré ou de déboisement.

Les principales qualités qui contribuent au caractère identitaire sont les suivantes :

- des paysages agricoles dominés par des fermes laitières repérables par leurs silos;
- la présence de fermes avec des animaux aux champs et un patrimoine bâti d'intérêt;
- des hameaux et une toponymie qui traduisent l'influence anglo-saxonne;
- un agencement panoramique des lieux favorisant une expérience mémorable;
- la présence de lisières boisées associées aux fonds et aux crêtes des vallées, au pourtour des champs et aux versants boisés autour des lacs et des monts;
- la présence de tunnels d'arbres qui agrémentent le réseau routier.

Deux unités se voient attribuer un faible caractère identitaire. L'aspect dévitalisé des hameaux et des fermes, la fermeture des espaces visuels par le reboisement ou des friches, de même que leur localisation sur les marges de la MRC influencent cette perception. La présence de l'autoroute 55 crée également un effet de rupture.

### EN RÉSUMÉ

#### ● Forte

3. Plateau de la rivière Niger

4. Basses collines de la rivière Coaticook

#### ● Moyenne

2. Buttons du nord

6. Basses collines du mont Hereford

#### ● Faible

1. Dépression de la rivière Tomifobia

5. Basses collines de la rivière Eaton

## CAPACITÉ D'ABSORPTION

La capacité d'absorption se définit comme : « la capacité de l'unité de paysage à intégrer de nouveaux éléments et des modifications en raison de la configuration du relief et de la présence de végétation sans dégradation de sa qualité visuelle».

Quatre unités présentent une capacité d'absorption forte ou moyenne. Ces unités se caractérisent par :

- des paysages morcelés par le relief et fermés par la forêt ou par des lisières boisées.

Toutefois, des situations locales réduisent leur capacité d'absorption :

- l'ouverture des champs visuels vers les versants boisés autour des lacs
- les abords du réseau routier plus vulnérables aux transformations mal maîtrisées
- les versants visibles des collines et des monts.

En contrepartie, le caractère de large vallée de la rivière Coaticook, occupée par de grosses fermes qui cultivent de grands champs créent de larges étendues visuelles et de nombreux panoramas facilement accessibles à partir du réseau routier. Cette unité possède ainsi une faible capacité d'absorption. Les versants exposés de la vallée avec leur ligne de crête respective se révèlent sensibles aux transformations intrusives. Le caractère ouvert des espaces de l'unité 2 qui sert d'entrée à la vallée de Coaticook la rend aussi très vulnérable aux transformations.

Le couvert boisé et forestier de l'unité 6, conjugué à un relief plus important, donne un paysage plus fermé. Les paysages de l'unité 6 ont qu'en à eux une forte capacité d'absorption. Toutefois, certains versants des monts et autour des lacs demeurent visibles. Malgré sa capacité d'absorption, des règles régissant la qualité des insertions et des transformations demeurent pertinentes.

### EN RÉSUMÉ

**■ Forte**

**6. Basses collines du mont Hereford**

**■ Moyenne**

**1. Dépression de la rivière Tomifobia**

**3. Plateau de la rivière Niger**

**5. Basses collines de la rivière Eaton**

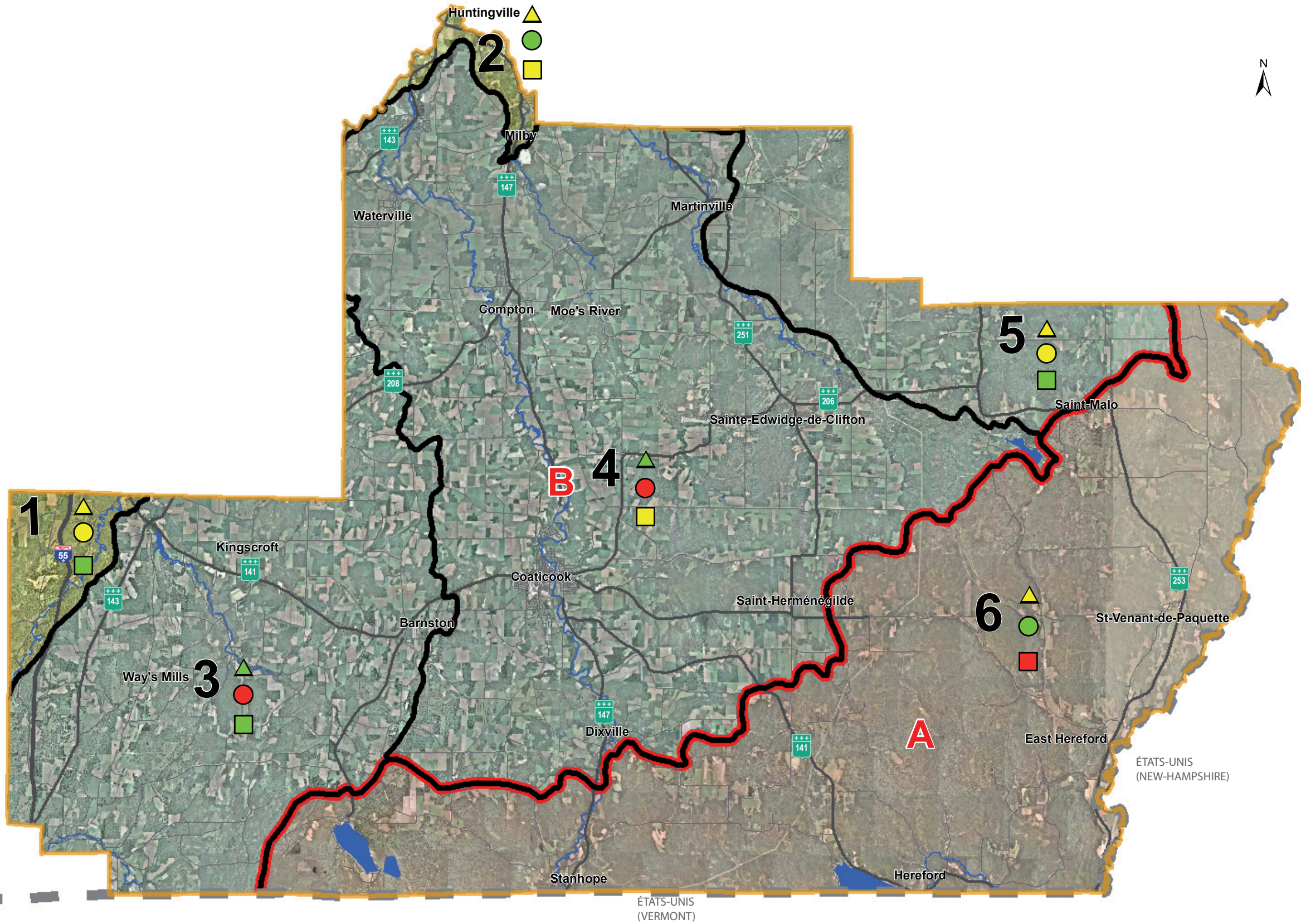
**■ Faible**

**2. Boutons du nord**

**4. Basses collines de la rivière Coaticook**



## REGROUPEMENT ET ÉVALUATION DES UNITÉS DE PAYSAGE



- Réseau routier
- Lac et rivière
- Limite de la MRC Coaticook
- Frontière

### Découpage

- Région naturelle
- A** Montagne blanche
  - B** Plateau d'Estrie-Beauce
- Ensemble physiographique
- Bas-plateau appalachien
  - Haut-plateau appalachien
  - Hautes collines du Mont-Gosford
- District écologique
- 1** Dépression de la rivière Tomifobia
  - 2** Boutons du nord
  - 3** Plateau de la rivière Niger
  - 4** Basses collines de la rivière Coaticook
  - 5** Basses collines de la rivière Eaton
  - 6** Basses collines du mont Hereford

### Évaluation des unités de paysage

	Faible	Moyen	Fort
Diversité			
Caractère identitaire			
Capacité d'absorption			

17 DÉCEMBRE 2009

ÉCHELLE  
0 1 2 3 Km



## 3. ZONES SENSIBLES ET ENJEUX DE PAYSAGE

### 3.1 ZONES SENSIBLES

Les zones paysagères sensibles correspondent à des éléments structurants du paysage et à des zones de forte valeur paysagère. Il s'agit de lieux d'intérêt où l'agencement particulier des composantes naturelles ou bâties crée un paysage unique ou typique qui contribue à l'identité de la MRC de Coaticook.

Les zones sensibles correspondent aux éléments suivants :

- Crêtes et versants boisés de la vallée de la rivière Coaticook
- Versants boisés des monts Hereford, Pinnacle et Barnston et falaise du mont Pinnacle
- Versants boisés autour des lacs Wallace, Lyster et Lindsay
- Points de vue et panoramas d'intérêt
- Paysages agricoles et agroforestiers
- Hameaux, village et centre-ville de caractère
- Entrées des hameaux, villages et ville
- Entrées à la MRC de Coaticook
- Chemin des Cantons et circuits photos découverte
- Tunnels d'arbres

### 3.2 ENJEUX DE PAYSAGE

La MRC de Coaticook se distingue par la qualité de ses paysages. Le principal enjeu concerne la préservation de la qualité de ses paysages tout en poursuivant ses objectifs de développement. Malgré le fait que la MRC ne soit pas confrontée à l'heure actuelle à des enjeux de paysage marquants ou flagrants, divers enjeux menacent la qualité des paysages.

Dans une région reconnue pour la beauté et l'authenticité de ses paysages, pour son patrimoine anglo-saxon et comme destination agrotouristique d'intérêt par son caractère agricole, deux grands enjeux sont identifiés :

1. La perte du caractère identitaire des paysages par la banalisation
2. La perte de l'intégrité naturelle des paysages par la dégradation

Des enjeux particuliers concernent les différents types de paysages:

#### PAYSAGES DE VALLÉES ET DE MONTS

##### A. La transformation des crêtes et hauts de versants sensibles et très visibles de la vallée et des monts

Les crêtes et les versants sont particulièrement sensibles à l'implantation d'antennes de télécommunication. Les antennes ou les tours actuelles laissent déjà une empreinte perceptible sur les crêtes de la vallée de la rivière Coaticook et en bordure de versants de certains monts comme les monts Hereford et Barnston. Toutefois, la nouvelle génération d'antennes laisse présager des impacts visuels beaucoup plus invasifs à cause de leur nombre et de leur plus grande envergure. Près de quarante tours de télécommunication ou d'antennes sont à prévoir à court et moyen terme.

## **B. Les qualités boisées des cours d'eau dans le paysage et leur accessibilité**

Les rivières représentent des éléments marquants des paysages de la MRC de Coaticook. Elles sont facilement repérables par leurs rives boisées. Mais elles demeurent peu accessibles à la collectivité par la forte privatisation de leurs abords alors qu'elles représentent une occasion de découverte de leur richesse naturelle et des divers patrimoines qui leur sont associés (patrimoine industriel d'anciens moulins, ou d'anciennes usines et patrimoine routier comme les ponts couverts). L'accessibilité au corridor de la rivière Tomifobia par le Sentier Nature Tomifobia fait partie de cette problématique de valorisation des rivières par des réseaux récréatifs. Malgré la présence du parc de la Gorge de Coaticook, les gorges et la rivière elle-même ont une faible inscription paysagère dans la trame de la ville de Coaticook alors qu'il s'agit d'un de ses éléments naturels structurants. La rivière Coaticook se révèle aussi peu accessible dans les autres localités riveraines comme Waterville, Compton ou Dixville.

## **C. Le caractère naturel des versants boisés perceptibles à partir des lacs**

Des versants boisés très intègres encadrent les lacs Wallace, Lyster, Petit Baldwin et Lindsay. Toute modification sur les crêtes et dans les versants sera grandement perceptible et affectera leur qualité naturelle. Ces modifications peuvent concerner l'apparition de trouées disgracieuses par l'abattage d'arbres ou l'implantation de résidences en des situations élevées, très attrayantes pour les vues à longue portée qu'elles offrent.

## **PAYSAGES DE CAMPAGNE OUVERTE ET PANORAMIQUE**

### **A. La présence d'espaces ouverts, de points de vue ou de panoramas**

De nombreux points de vue et panoramas caractérisent les paysages de la MRC de Coaticook et font sa richesse. Ils favorisent la découverte des paysages par les visiteurs et l'appréciation de leur milieu de vie par la population. Bon nombre d'espaces ouverts sont entretenus par les agriculteurs comme espaces cultivés. Dans les secteurs agricoles plus dynamiques, les superficies, de plus en plus répandues, avec des cultures hautes comme le maïs accentuent l'homogénéité du paysage et risquent de bloquer la vue à partir du réseau routier. Ailleurs, dans les secteurs agricoles dévitalisés, des friches, du reboisement ou des cultures sylvicoles comme le sapin de Noël peuvent limiter les champs visuels perceptibles à partir de certains circuits, particulièrement le long des circuits photo découverte.

### **B. La découverte des paysages le long du réseau routier à partir de belvédères ou de haltes**

Peu de haltes sont disponibles pour les visiteurs pour apprécier les différents points de vue et panoramas. Ils peuvent aussi servir d'opportunité pour interpréter le paysage.

## **PAYSAGES AGRICOLES ET AGROFORESTIERS**

### **A. La transformation et la disparition de patrimoine bâti**

Les anciennes résidences rurales, les granges rondes ou avec toit à deux versants, de même que les petits patrimoines comme les laiteries, contribuent à l'authenticité des paysages agricoles de la MRC. Toutefois, les transformations au goût du jour altèrent les qualités architecturales de résidences patrimoniales. D'anciennes granges, des bâtiments connexes traditionnels, comme les laiteries, poulaillers ou porcheries, sont modifiées ou disparaissent avec la modernisation et la standardisation des bâtiments agricoles, ou sont laissés à l'abandon. L'insertion de nouveaux bâtiments agricoles modifient également les implantations typiques. Il s'ensuit une perte de diversité et une homogénéisation des paysages agricoles.



## **B. L'intégration et la qualité architecturale d'ensembles agricoles**

Certains ensembles agricoles d'allure industrielle appauvrissent la qualité des parcours par une implantation peu discrète dans le paysage ou par l'emploi de matériaux homogènes comme la tôle.

La qualité du ciel nocturne étoilé s'avère une des caractéristiques typiques du milieu rural. Toutefois, l'éclairage trop puissant ou mal dirigé des ensembles agricoles crée une lumière diffuse pouvant nuire à l'observation du ciel étoilé.

## **C. La qualité de l'affichage et des kiosques le long des circuits valorisés pour l'agrotourisme**

Alors que l'agrotourisme représente un des produits touristiques d'appel de la MRC, on peut noter que l'affichage des fermes et la qualité architecturale des kiosques gagneraient à être améliorés pour renforcer l'image et l'attractivité des circuits agrotouristiques.

## **D. L'intégration de divers modes d'entreposage**

Avec la modification des modes d'entreposage, l'emploi des balles enrobées se répand de plus en plus. La localisation de ces entreposages très près de la route ou dans des lieux sensibles comme un point de vue ou un panorama affecte l'appréciation des paysages par les visiteurs.

## **E. Le maintien des lisières boisées autour des champs et aux abords des cours d'eau**

L'encadrement des champs par de belles lisières boisées généralement feuillues représente un trait de caractère typique de la MRC de Coaticook et de l'Estrie, hérité de la culture anglophone qui aime les arbres d'ombrage. L'intensification et l'expansion des cultures contribuent généralement à la disparition de nombreuses bordures boisées générant une homogénéisation du paysage.

## **F. L'intégration des divers usages (commerces, gravières, sablières et industries)**

Diverses activités commerciales, industrielles ou d'extraction peuvent s'implanter en zone agricole. L'implantation et l'architecture des bâtiments, les accès, les aires de stationnement, les zones d'entreposage, la localisation des zones d'extraction et l'aménagement des terrains conditionnent la qualité des parcours agrotouristiques et des routes principales. Déjà, certains commerces et zones d'extraction contribuent à la dégradation visuelle de certains parcours.

## **G. La qualité des forêts**

La qualité des forêts influence la qualité des parcours, de l'expérience des visiteurs et l'appréciation par les résidents de leur milieu de vie. De nombreux propriétaires entretiennent des lots forestiers d'envergure variable et de tenure privée. Des pratiques sylvicoles comme les coupes à blanc ont un impact visuel d'importance sur des versants et des crêtes exposés à la vue. En contrepartie, des coupes de jardinage favorisent le maintien du caractère naturel des versants et des crêtes tout en permettant le prélèvement d'arbres. L'intégration de scieries ou d'aires d'entreposage de billots est aussi une préoccupation.

## **HAMEAUX, VILLAGES, VILLE**

### **A. La perte de l'ambiance des lieux de caractère et des lieux de proximité par la banalisation**

Le patrimoine bâti de style anglo-saxon, la présence de nombreux arbres, l'échelle de hameau ou villageoise sont autant de caractères qui forgent le charme et la typicité de ces milieux de vie. Leur qualité demeure fragile face au développement commercial, résidentiel ou industriel non respectueux. D'autres hameaux et villages correspondent à des paysages de proximité ordinaires qui requièrent une attention pour ne pas être banalisés davantage.

### **B. La qualité des portes d'entrée aux hameaux, villages et villes**

Des commerces, le parc industriel et le futur grand parc industriel altèrent la qualité des entrées de la Ville de Coaticook, pourtant nommée la « Perle-des-Cantons-de-l'Est ». Ailleurs, la localisation de commerces ou d'industries aux entrées de ville et de village est aussi préoccupante en regard de la préservation de leur cachet et de leur caractère identitaire.

## ROUTES

### **A. La qualité des portes d'entrée à la MRC**

La faible qualité de l'entrée au Québec par l'autoroute 55 crée un piètre reflet de la MRC de Coaticook. En contrepartie, l'aménagement d'une nouvelle sortie d'autoroute au nord de la MRC menace les qualités agricoles de cette entrée à la MRC et ouvre l'opportunité à un développement commercial conventionnel peu attractif.

### **B. Le caractère identitaire du chemin des Cantons**

Le développement commercial et domiciliaire banal menace la qualité du chemin des Cantons, particulièrement du fait qu'il coïncide en grande partie avec la route 147, la principale voie de transit de la MRC.

### **C. La présence de tunnels d'arbres, patrimoine paysager distinctif de la région de Coaticook et de l'Estrie**

Les tunnels d'arbres représentent un héritage anglo-saxon typique à l'Estrie. Ils peuvent être menacés par des travaux routiers non respectueux ou par le déplacement de tracés du réseau de distribution d'Hydro-Québec.

### **D. L'identification des cours d'eau à partir du réseau routier**

L'importance des rivières et des ruisseaux représente un trait caractéristique de la MRC de Coaticook. Peu d'identification des cours d'eau en relation avec le réseau routier permet de découvrir leur toponyme.

## 4. RECOMMANDATIONS

### 4.1 LES GRANDES ORIENTATIONS PROPOSÉES

Afin de réaliser les défis de qualité paysagère propres à la MRC de Coaticook, sont proposées les grandes orientations suivantes :

- Préserver et mettre en valeur les caractères identitaire et naturel des paysages de la MRC de Coaticook
- Sensibiliser les décideurs et la population aux qualités distinctives des paysages de la MRC de Coaticook et aux orientations, principes et critères retenus.

Les outils suivants visent à ancrer les principes et critères dans la gestion quotidienne des dossiers à l'échelle régionale :

**La reconnaissance du paysage au niveau régional comme toile de fond à l'aménagement et au développement du territoire en assurant l'interface avec le Schéma d'aménagement révisé (SAR) de la MRC de Coaticook :**

- Par l'insertion d'une grande orientation visant à : « préserver et mettre en valeur les paysages de la MRC de Coaticook par une intégration harmonieuse et cohérente des implantations et des usages ».
- Par l'identification des six (6) unités de paysage qui marquent la diversité et l'unicité de la MRC de Coaticook (*Concept d'organisation spatiale* et *Les territoires d'intérêt*).
- Par l'identification des lieux sensibles suivants comme territoires d'intérêt paysager :
  - Les lignes de crête et versants de la vallée de la rivière Coaticook
  - Les versants des monts Hereford, Pinnacle et Barnston
  - Les versants situés dans le bassin visuel autour des lacs Wallace, Lyster et Lindsay
  - Les abords boisés des rivières et cours d'eau et les ponts couverts
  - Le corridor de la rivière Tomifobia
  - Le parc de la Gorge de Coaticook
  - Le parc Harold F. Baldwin
  - Les points de vue et panoramas d'intérêt et leur bassin visuel
  - Les paysages agricoles et agroforestiers, notamment les espaces ouverts cultivés, les boisés, les patrimoines bâtis et le modèle de la ferme familiale
  - Les hameaux, villages et centre-ville de caractère, de même que les autres noyaux urbains et villageois
  - Les entrées des hameaux, villages et ville et leur bassin visuel
  - Les entrées à la MRC de Coaticook et leur bassin visuel
  - Le chemin des Cantons et les circuits photos découverte et leur bassin visuel
  - Les tunnels d'arbres.
  - Par l'identification des principes énoncés en relation avec ces territoires d'intérêt paysager.

### **La création d'une Table de concertation en paysage.**

Cette table de concertation aurait pour rôle d'établir et de mettre en œuvre le processus de sensibilisation et de diffusion d'information concernant la préservation du paysage de la MRC de Coaticook. Elle pourrait précéder la création d'un Comité consultatif en paysage. Elle rassemblerait notamment, des élus municipaux, des professionnels, des promoteurs, des industriels, des commerçants, etc.

La table de concertation pourrait également gérer la réalisation et la diffusion d'outils de sensibilisation par rapport à la protection du paysage, notamment par :

- La création d'un Fonds destiné à la préservation du paysage. Le financement de ce fonds pourrait provenir de différentes sources dont les municipalités, les ministères, une taxe spéciale, etc.
- La mise en place d'un concours régional sur les paysages. Ce concours régional a pour but de soutenir les projets de valorisation des bonnes pratiques auprès des résidents, des commerçants, des agriculteurs et des entités municipales. La diffusion des objectifs du concours et des qualités des projets récipiendaires aura pour effet de susciter une émulation au sein de la population et des municipalités et une meilleure compréhension des bonnes pratiques à l'égard du paysage.

La reconnaissance du paysage comme préoccupation transversale

À l'instar de l'environnement et du développement durable, il est proposé que le paysage soit reconnu comme une préoccupation transversale à prendre en compte par les comités existants et la MRC dans le cadre de leurs décisions et de leur gestion quotidienne. La MRC de Coaticook possède quatre (4) comités très actifs (gestion de l'eau, milieu agricole (CCA), forêt privée, aménagement du territoire). Le rôle des comités consistera à assurer le respect des principes et des dispositions énoncés en ciblant prioritairement les territoires d'intérêt.

Les comités pourront également émettre des recommandations pour :

- Toute modification touchant le volet paysage, au Schéma d'aménagement révisé, au document complémentaire et/ou au règlement de contrôle intérimaire de la MRC de Coaticook;
- La conformité au Schéma d'aménagement révisé de la MRC de Coaticook de toute modification de règlements et de plans d'urbanisme des municipalités locales en regard des objectifs, principes et dispositions proposés.

## **4.2 LES OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE**

Voici les objectifs retenus afin d'assurer la protection et la mise en valeur des qualités paysagères des différentes unités de paysage. Leur intégration aux objectifs d'aménagement et moyens de mise en œuvre du SAR permettrait en conséquence de les rendre obligatoires pour les municipalités locales. Elles devraient s'y conformer en intégrant la notion de paysage dans leur plan et leur réglementation d'urbanisme. Les objectifs de qualité paysagère se résument aux points suivants :

- Préserver le caractère naturel et forestier des crêtes et des versants structurants
- Préserver et mettre en valeur les points de vue d'intérêt
- Préserver et mettre en valeur les paysages agricoles
- Préserver et mettre en valeur le cachet des noyaux urbains villageois et des entrées de ville et de village
- Mettre en valeur le caractère des routes.



## 4.3 LES RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES

Pour chaque objectif, sont définis les principes pour lesquels des dispositions normatives peuvent s'appliquer au document complémentaire du SAR et aux différents outils de réglementation locale. Des mesures particulières complètent l'énoncé des dispositions de manière à citer des actions pertinentes de mise en valeur. L'ensemble des recommandations spécifiques correspond à une « boîte à outil ». Des choix devront être faits quant à l'applicabilité de ces dispositions et mesures sur l'un ou l'autre, ou sur l'ensemble, des territoires municipaux de la MRC. Le schéma d'aménagement et de développement pourra exiger dans certains cas, une réglementation uniforme pour toutes les municipalités concernées alors que pour d'autres éléments, la réglementation pourra être exigée (ou tout simplement suggérée) selon les caractéristiques propres de la municipalité locale et ce, en fonction de l'outil sélectionné.

### 4.3.1 PRÉSERVER LE CARACTÈRE NATUREL ET FORESTIER DES CRÊTES ET DES VERSANTS STRUCTURANTS

#### Principes

- Préserver le caractère naturel et forestier des crêtes et des versants structurants de la vallée de la rivière Coaticook
- Préserver le caractère naturel et forestier des crêtes et des versants structurants des monts Hereford, Pinnacle et Barnston
- Préserver le caractère naturel et forestier des crêtes et des versants structurants autour des lacs Wallace, Lyster, Petit Baldwin et Lindsay
- Préserver la qualité du cadre arborescent et du relief sur les crêtes et les versants par une meilleure gestion des usages, par la protection de la végétation et par le réaménagement végétal et/ou la plantation.

#### Dispositions et mesures

- Limiter les usages impliquant du déboisement important (par exemple, les activités d'extraction, les industries à gros gabarit, les tours de télécommunication, les éoliennes commerciales et domestiques, les usages agricoles à gros gabarit, etc.)
- Encadrer les implantations des tours de télécommunication sur les crêtes :
  - Éviter les sommets des principaux monts et privilégier les élévations secondaires;
  - Éviter les conflits visuels avec des éléments marquants du paysage : clochers d'église, repères visuels, belvédères, etc.;
  - Éviter toute localisation d'une tour comme point focal d'une route;
  - Définir une distance minimale par rapport aux corridors routiers, plus particulièrement en relation avec le chemin des Cantons et l'autoroute 55. Une distance de trois (3) fois la hauteur d'une antenne en retrait latéral d'une route est recommandée.
  - Éviter la concentration de tours et la confusion visuelle entre plusieurs tours.
- Limiter les opérations de remblai et déblai, notamment interdire toute construction de route ou chemin sur des pentes de 30 % et plus (voir analyse de la capacité d'absorption visuelle (CAV) en annexe).
- Limiter l'abattage d'arbres et prescrire des normes harmonisées de contrôle des activités forestières afin de maintenir l'apparence naturelle des crêtes et des versants boisés.
- Dans le cas de trouées disgracieuses sur des versants, prescrire le reboisement par des espèces d'arbres en respect de la nature des espèces du milieu environnant.
- Autour des lacs, limiter l'abattage d'arbres et identifier des superficies maximales de déboisement en relation avec le développement domiciliaire ou récréotouristique.

- Autour des lacs, encadrer la qualité et les implantations des bâtiments dans les pentes :
  - Application rigoureuse des normes de protection des rives;
  - Application de dispositions en fonction des catégories de pentes, soit interdire toute construction sur les pentes de 30 % et plus;
  - Application de dispositions en fonction de la dominance des essences arborescentes. Par exemple : résineux, mélangés, feuillus;
  - Application de dispositions en fonction de l'indice de capacité d'absorption visuelle (CAV) d'un terrain; (voir la grille d'analyse présentée en annexe)
  - Gestion du morcellement des lots afin d'empêcher les constructions obstruant les vues ou dégradant les paysages;
  - Respect de la topographie par les limites du ou des lots créés, lors de la demande de permis de lotissement;
  - Exiger des superficies minimales de lot, des superficies minimales de 3 000 à 5 000 m<sup>2</sup> sont recommandées avec occupation unifamiliale;
  - Interdiction de construction de bâtiment et de ligne de distribution de services aériens sur les lignes de crête;
  - Respect de la topographie par l'implantation et l'orientation du bâtiment ainsi que la pente et la forme du toit, lors de la demande de permis de construction;
  - Encadrement de la localisation des lignes de distribution de services aériens afin de minimiser l'impact visuel des corridors de déboisement sur les versants;
  - Encadrement de l'état naturel des propriétés. Il est recommandé de conserver à l'état naturel un minimum de 60 % de la superficie des lots avec une répartition des superficies conservées sur tout le pourtour du terrain;
  - Limiter les surfaces gazonnées;
  - Interdiction des matériaux ou revêtements réfléchissant la lumière pour les fenêtres, les vitres ainsi que pour les revêtements extérieurs;
  - Limiter l'usage de couleurs contrastantes et privilégier l'emploi de couleurs sobres harmonisées avec le milieu naturel;
  - Limiter la hauteur maximale d'un bâtiment sur un terrain en pente en fonction de la ligne correspondant aux deux tiers de la hauteur des arbres matures adjacents poussant à la même altitude.
  - Le cas échéant, voir à l'application d'un règlement de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ou de Plan d'aménagement d'ensemble (PAE).

## 4.3.2 PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LES POINTS DE VUE D'INTÉRÊT

### Principe

Préserver la qualité du bassin visuel perceptible à partir d'un point de vue ou d'un panorama de manière à créer une image unique et distinctive par une meilleure gestion des usages, par une analyse et des choix cohérents quant à la structuration des usages, par la protection des patrimoines naturel et bâti et par la réalisation d'aménagements appropriés.

### Dispositions et mesures

- Gérer ou prohiber les usages pouvant affecter la qualité du bassin visuel des points de vue d'intérêt (par exemple, les activités d'extraction, les industries à gros gabarit, les tours de télécommunication, les éoliennes commerciales et domestiques, les usages agricoles à gros gabarit, les zones d'entreposage, le reboisement ou la culture d'espèces sylvicoles, etc.).
- Limiter l'abattage d'arbres afin de maintenir le caractère naturel des lisières boisées, des boisés et des forêts visibles à partir des points de vue d'intérêt.
- Maintenir l'agriculture dans les espaces ouverts visibles dans le champ visuel des points de vue d'intérêt.
- Gérer la qualité de l'architecture et l'implantation des bâtiments visibles à partir des points de vue d'intérêt :
  - Restreindre la démolition des bâtiments d'intérêt patrimonial;
  - Intégration harmonieuse des nouveaux bâtiments et des rénovations en considérant la continuité architecturale, le style, la forme, le volume, l'implantation, les pentes et les toits, la couleur des matériaux autorisés, le traitement des rez-de-chaussée et des vitrines, l'utilisation de détails architecturaux tels que des corniches, des pignons, des lucarnes, selon les caractéristiques de la région.
- Prévoir l'aménagement de haltes permettant l'accès à des points de vue d'intérêt par les cyclistes et les automobilistes et les identifier.
- Limiter les traverses par des lignes de distribution de services aériens dans le champ visuel des haltes et belvédères.
- Limiter la plantation d'arbres, le reboisement ou toute culture pouvant obstruer la vue dans le premier plan du champ visuel visible à partir d'une halte ou d'un point de vue d'intérêt sélectionné.



### 4.3.3 PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LES PAYSAGES AGRICOLES ET AGROFORESTIERS

#### Principe

Préserver les qualités des paysages agricoles et les mettre en valeur de manière à maintenir leur caractère champêtre par la protection des patrimoines naturel et bâti, par l'intégration architecturale des ensembles agricoles, par une meilleure gestion des usages, de même que par le contrôle de l'entreposage et de l'éclairage extérieur.

Préserver la qualité des paysages agroforestiers par l'entretien des forêts et par une meilleure gestion des usages en conformité des objectifs et dispositions de qualité paysagère.

#### Dispositions et mesures

- Protéger les haies, les haies brise-vent et les lisières boisées autour des champs et le long des cours d'eau.
- Favoriser l'utilisation de végétaux semblable au milieu environnant (feuillu ou conifère) dans l'implantation de nouvelles haies brise-vent ou d'écrans. Par exemple, dans un milieu feuillu, privilégier une haie brise-vent composée d'arbres et d'arbustes feuillus.
- Sensibiliser la population et les agriculteurs à la préservation des bâtiments agricoles d'intérêt patrimonial et mettre en place des mesures incitatives.
- Localiser les fossés en préservant le découpage foncier d'origine.
- Favoriser le maintien du modèle de la ferme familiale.
- Sensibiliser les agriculteurs à une disposition discrète de l'entreposage (par exemple des balles enrobées) en relation avec les points de vue le long des routes.
- Limiter l'intensité de l'éclairage extérieur et promouvoir l'usage de sources lumineuses dirigées vers le bas de manière à protéger le ciel étoilé, typique au milieu rural.
- Protéger et mettre en valeur les points de vue d'intérêt.
- Le long du chemin des Cantons et du chemin Cochrane, appliquer un règlement de PIIA visant le contrôle de la qualité de l'affichage des fermes et des kiosques de vente.
- Harmoniser les pratiques forestières en regard de la préservation du caractère naturel boisé des territoires d'intérêt paysager cités.

#### 4.3.4 PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LE CACHET DES NOYAUX URBAINS ET VILLAGEOIS, ET DES ENTRÉES DE VILLE ET DE VILLAGE

##### Principes

- Enrichir l'expérience urbaine de Coaticook dans le centre-ville à caractère patrimonial et aux entrées de ville de manière à créer une image distinctive et invitante par une meilleure gestion des usages, par la cohérence architecturale et de l'aménagement de premier plan et plus particulièrement les cours, les façades, l'affichage et l'entreposage, et par l'amélioration de l'encadrement végétal et de l'aménagement paysager.
- Mettre en valeur le cachet des noyaux villageois et des entrées de ville et de village afin de créer une image distinctive, appuyée par la présence de paysage champêtre et forestier d'intérêt, par une meilleure gestion des usages, par la cohérence architecturale et de l'aménagement de premier plan, par la protection des patrimoines naturel et bâti et par la protection des points de vue d'intérêt.
- Préserver et mettre en valeur les abords de rivières.
- Créer des portes d'entrée municipales locales, harmonisées aux entrées régionales par une signalisation distinctive et propre à la MRC de Coaticook, inspirée des éléments d'appel et adaptée au paysage de la MRC.

##### Dispositions et mesures

Dans les noyaux urbains et villageois et le long des corridors d'entrées de ville et de village :

- Encadrer l'architecture, l'implantation, les couleurs, les revêtements extérieurs et les gabarits des commerces, des industries ou autres bâtiments en relation avec le caractère typique des lieux et dans le respect du patrimoine bâti.
- Restreindre la démolition des bâtiments d'intérêt patrimonial.
- Encadrer l'implantation des lignes de distribution de services aériens de manière à les rendre plus discrets.
- Limiter les stationnements, les zones d'entreposage en marge avant.
- Délimiter les entrées charretières par des bandes gazonnées et prévoir une largeur maximale.
- S'assurer de la plantation d'arbres feuillus le long de la route, du maintien de lisières boisées existantes ou de la conservation d'arbres d'intérêt.
- Contrôler la qualité de l'affichage en respect du caractère identitaire du lieu.
- Protéger et mettre en valeur les points de vue d'intérêt.
- Doter les portes d'entrée municipales d'un affichage distinctif et d'un aménagement de qualité mettant en valeur les matériaux inertes et végétaux typiques à l'échelle locale et régionale.
- Appliquer un règlement de PIIA, le cas échéant.

Dans les noyaux urbains et villageois, en bordure des rivières :

- Promouvoir des accès publics aux cours d'eau et les valoriser par des aménagements à caractère extensif.
- Contrôler la qualité des aménagements des terrains de manière à préserver le caractère naturel, les arbres, la topographie, les murs existants le cas échéant, ou tout élément typique.
- Préserver ou créer des points de vue d'intérêt vers les rivières, particulièrement à partir des voies publiques.
- Restreindre la démolition des bâtiments d'intérêt patrimonial et assurer leur mise en valeur, particulièrement des patrimoines industriels.

### 4.3.5 METTRE EN VALEUR LE CARACTÈRE DES ROUTES

#### Principes

- Mettre en valeur les entrées à la MRC de Coaticook et leur bassin visuel.
- Créer des portes d'entrée régionales, harmonisées aux entrées municipales locales par une signalisation distinctive et propre à la MRC de Coaticook, inspirée des éléments d'appel et adaptée au paysage de la MRC.
- Orienter la transformation du paysage dans le contexte de réalisation d'un carrefour giratoire à l'intersection des routes 143 et 147 de manière à traduire l'image agricole distinctive de la MRC.
- Préserver et valoriser le caractère de certains axes routiers particuliers.

#### Dispositions et mesures

Aux entrées régionales (autoroute 55 sud, carrefour des routes 143 et 147) :

- Limiter les usages pouvant influencer la qualité du bassin visuel perceptible à partir des d'entrées régionales (par exemple, les activités d'extraction, les commerces et les industries à gros gabarit, les tours de télécommunication, les éoliennes commerciales et domestiques, les lignes de transport d'énergie électrique, les bâtiments agricoles à gros gabarit, l'affichage, etc.).
- Encadrer l'architecture, l'implantation, les couleurs, les revêtements extérieurs et les gabarits des nouveaux bâtiments perceptibles à partir des corridors routiers et la restauration des bâtiments existants en relation avec le respect des patrimoines bâtis.
- Restreindre la démolition des bâtiments d'intérêt patrimonial.
- Préserver les alignements d'arbres et le caractère naturel des boisés perceptibles dans le bassin visuel à partir des corridors routiers.
- Contrôler la qualité de l'affichage en respect du caractère identitaire du lieu.
- Protéger et mettre en valeur les points de vue d'intérêt.
- Doter les portes d'entrée régionales d'un affichage distinctif avec aménagement de qualité, à l'échelle du corridor routier et évocateur de l'image agricole distinctive de la MRC et mettant en valeur les matériaux inertes et végétaux typiques régionaux.
- Coordonner avec Transports Québec la modification architecturale et l'aménagement de la halte routière de l'autoroute 55 en concordance avec les matériaux inertes et végétaux typiques de la MRC de Coaticook.

Aux endroits inventoriés de tunnels d'arbres :

- Limiter les usages (entrées charretières, lignes de distribution de services aériens, affichage, etc.) pouvant avoir une incidence sur la conservation des arbres.
- Coordonner une entente avec Transports Québec concernant les futurs travaux routiers de manière à maximiser la protection des tunnels d'arbres.

Aux croisements des cours d'eau :

- Prévoir l'identification des cours d'eau le long des routes.



---

## 5. Conclusion

---

Le territoire de la MRC de Coaticook recèle de beaux paysages, de paysages identitaires et de milieux de vie uniques et distinctifs qui participent également à la richesse de l'Estrie. La dépression de la rivière Tomifobia, les buttons du nord, le plateau de la rivière Niger et les basses collines de la rivière Coaticook, de la rivière Eaton et du mont Hereford sont autant d'unités paysagères caractéristiques de la région de Coaticook. Elles contribuent à faire de la MRC une région appréciée par ses résidants et par les visiteurs qui la découvrent.

L'agencement typique forge des paysages de vallées et de monts. Les lisières boisées se déploient le long de nombreux cours d'eau et autour des champs et la forêt entretenue sur les versants des monts. Ces paysages cultivés se démarquent par une ambiance de campagne panoramique et un fort caractère anglo-saxon.

Mais ces qualités demeurent fragiles et peuvent être compromises par des constructions diverses et des aménagements incohérents ou mal intégrés et par des pratiques non adaptées. Les versants boisés des vallées et des monts, les points de vue d'intérêt, les paysages agricoles et agroforestiers, les forêts privées, les hameaux, villages et centre-ville de caractère, de même que les routes requièrent une attention particulière pour préserver et mettre en valeur leurs qualités paysagères. Tous sont concernés par la préservation et la mise en valeur des paysages : l'agriculteur, le forestier, le commerçant, l'industriel, le résidant en ville, dans le village ou au hameau, de même que les planificateurs et les divers intervenants. Le présent document décode les clés de lecture des paysages de la MRC de Coaticook et propose des mesures pour les mettre en valeur. Seule la reconnaissance du paysage comme une préoccupation transversale permettra d'ancrer la vision de paysages de qualité tout en conciliant le développement de la région.

## Bibliographie

- MRC Coaticook, *Schéma d'aménagement révisé de la MRC de Coaticook et le document complémentaire*, version définitive, règlement numéro 6-23, en vigueur depuis le 22 juin 2000.
- DBSF, *Plan stratégique de développement touristique 2007-2011*, Février 2007.
- P.Prévost et B. Roy, *Plan stratégique Coaticook*, Version pour approbation, 2009.
- Tourisme Coaticook, *Circuits photos découverte de la région de Coaticook*, première édition.
- Tourisme Québec, *Guide touristique Cantons-de-L'Est*, 2009-2010.

---

**ANNEXES**

---



## ANNEXE 1 : Lexique des formes de terrain

SYMBOLE	FORME DE TERRAIN	DÉFINITION
BC	Basse colline	Relief convexe dont le dénivelé compris entre 100 et 200 mètres
BN	Button	Relief convexe dont le dénivelé compris entre 25 et 50 mètres
BU	Butte	Relief convexe dont le dénivelé compris entre 50 et 100 mètres
CT	Coteau	Forme de terrain de faible convexité avec une partie sommitale importante et de dénivelé généralement inférieur à 100 m
DE	Dépression	Étendue de terrain de forme généralement concave et qui comporte au moins une zone d'écoulement vers l'extérieur, sans toutefois être une unité d'écoulement marqué
FV	Fond de vallée	Partie de la vallée de part et d'autre du cours d'eau à l'exclusion des versants
HC	Haute colline	Relief convexe dont le dénivelé compris entre 300 et 500 mètres
MC	Moyenne colline	Relief convexe dont le dénivelé compris entre 200 et 300 mètres
PN	Plaine	Grande étendue plane de terrain
PT	Plateau	Portion de territoire de grande amplitude horizontale à subhorizontale en position surélevée par rapport aux terrains environnants
TR	Terrain	Portion de terrain sans forme bien définie
VN	Vallon	Petite vallée courte et peu profonde dont les versants sont peu prononcés et à faible déclivité (< 10 %)

## ANNEXE 2 : Fiche de cadrage

<b>Unité de paysage No :</b>	<b>Nom :</b>
<b>Caractérisation de l'unité</b>	
<b>Niveau de perception</b> <b>Région naturelle :</b>	<b>Ensemble physiographique :</b>
<b>Description</b> <b>Caractères biophysiques</b> Types de relief, noms des principaux cours d'eau, type de forêt dominante.	Photo
<b>Occupation du sol</b> Agriculture, récréation, forêt, eau (nommer les principaux cours d'eau), ville, village, hameau (nommer les principaux)	
<b>Ambiance paysagère</b> Arrangement ou agencement d'ensemble présentant les interrelations de la topographie, des éléments bâtis et des éléments naturels.	
<b>Perceptions</b>  Attraits : présenter succinctement la nature des attraits et des points remarquables et les situer. Vues : décrire succinctement l'organisation spatiale (espaces ouverts et fermés) et visuelle (orientation et organisation des points de vue et panoramas) et situer les points de vue les plus importants. Points « noirs » et nuisances : décrire brièvement les éléments qui altèrent la qualité du paysage et les situer.	
<b>Valorisations</b>  Identifier brièvement la nature des composantes reconnues par le schéma d'aménagement concernant les volets : écologique, patrimonial, touristique et préciser leur répartition. Présenter les patrimoines par catégorie : patrimoine religieux, agricole, industriel	
<b>Évaluation de l'unité</b>  Fort, moyen, faible et expliquer brièvement les motivations du jugement. <b>Diversité</b> : caractère de variété, d'hétérogénéité ou d'homogénéité des composantes naturelles et bâties et de leur agencement <b>Caractère identitaire</b> : cohérence des composantes dominantes et secondaires à structurer une identité propre et facilement identifiable <b>Capacité d'absorption</b> : capacité de l'unité de paysage à intégrer de nouveaux éléments ou des modifications en raison de la configuration du relief et de la présence de végétation sans dégradation de sa qualité visuelle.	

## ANNEXE 3 : La capacité d'absorption visuelle (CAV) comme outil d'intégration d'usages sur des pentes boisées

**La capacité d'absorption visuelle (CAV) du paysage correspond à la capacité physique du paysage à absorber ou à dissimuler des interventions anthropiques, qu'elles soient liées à l'introduction d'éléments construits ou à l'exploitation forestière.**

L'approche privilégiée pour établir la capacité d'absorption visuelle du paysage s'appuie sur une méthode développée ces dernières années par le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, et plus particulièrement par le Service de mise en valeur des forêts privées. Intitulée «*Aménagement de la qualité visuelle : Inventaire de la sensibilité des paysages*»<sup>1</sup>, cette méthode a été développée pour permettre une meilleure planification des interventions forestières basée sur la perceptibilité des paysages d'un territoire donné. Destinée en premier lieu aux gestionnaires de la ressource forestière désireux de souscrire aux objectifs de préservation des paysages sensibles, cette méthode de qualification des CAV du paysage, s'est avéré un outil de référence et de gestion tant dans la planification de l'exploitation forestière que dans l'introduction d'éléments construits dans le paysage.

La CAV du paysage est dictée non seulement par la typologie du couvert végétal mais également par la topographie et le degré de perceptibilité qui les caractérisent. Conséquemment, pour obtenir le niveau de capacité d'absorption visuelle des paysages du territoire, l'information sur le couvert végétal est superposée au relief existant. Par la suite, une lecture du degré de perceptibilité des paysages en relation avec le réseau routier et le réseau bleu est réalisée. Le degré de perceptibilité est étroitement lié à la notion de profondeur de champ visuel qui est défini par l'avant-plan, le moyen-plan et l'arrière-plan. Le tableau ci-dessous résume de façon succincte ces informations :

**TABLEAU 1 : Indice de capacité d'absorption visuelle**

Pentes	Résineux (arbres matures)	Mélangés (arbres matures)	Feillus (arbres matures)	Coupes 10 ans (arbres âgés de 0 à 19 ans)
+ de 30%	Moyenne	Faible	Très faible	Nulle
15 à 30 %	Moyenne	Moyenne	Faible	Très faible
0 à 15%	Élevée	Moyenne	Moyenne	Faible

En milieu naturel, la composition du couvert végétal joue un rôle important face à la CAV d'un paysage. Dans la composition du couvert végétal nous retrouvons, l'indice densité-hauteur du peuplement et de sa composition floristique. Par densité on entend, le pourcentage de couverture obtenu par la projection au sol des cimes qui composent le peuplement ayant dépassé le stade de régénération, alors que la hauteur représente la hauteur des sujets dominants et co-dominants de ce même peuplement. Par exemple, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus, un peuplement de conifères, même situé en pente forte (plus grande perceptibilité par l'observateur) et arborant une bonne densité-hauteur aura une capacité d'absorption visuelle supérieure à un peuplement feuillus, en raison de la pérennité des aiguilles, au cours des saisons, qui procure aux conifères une opacité permanente.

Au niveau normatif, la gestion des lieux d'implantation de nouveaux éléments et de leur densité en fonction de la vulnérabilité des unités paysagères permet d'encadrer les nouveaux projets de développement. Cette méthode permet d'atténuer l'impact visuel des futurs développements sur les paysages et ainsi conserver leur intégrité, les protéger et les bonifier.

<sup>1</sup> Aménagement de la qualité visuelle : Inventaire de la sensibilité des paysages, département des sciences du bois et de la forêt. Faculté de foresterie et géomatique, Université Laval, Sainte-Foy (Québec), 65 pages. Avril 1994